



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

"On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme" (Lénine)

C.P.S Nouvelle série N°28 (N°110) – 1,50 €

16 MARS 2007

GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Pour se préparer à faire face à la nouvelle vague réactionnaire qu'annoncent les élections présidentielles:

**Tout faire pour battre Sarkozy, candidat de l'UMP et du MEDEF ,
et tous les candidats des partis bourgeois (Le Pen, Bayrou, etc.)**

I. Pour la bourgeoisie, l'enjeu : franchir un nouveau stade dans la destruction des acquis ouvriers

Les « cent jours » de Sarkozy : une nouvelle déclaration de guerre au prolétariat et à la jeunesse

Le 21 février, Nicolas Sarkozy de Nagy-Bocsa a présenté dans *Le Parisien* le contenu de ses « cent jours » (tradition bonapartiste oblige) s'il était élu à la présidence de la République en mai prochain. « *Sarkozy veut frapper fort* », commente le journaliste. Il ne dit pas qui mais on peut compléter : le prolétariat et la jeunesse. On peut en juger sur pièces.

Remise en cause du droit de grève. Sarkozy entend le soumettre partout à un vote à bulletins secrets, et soumettre à sanction pénale les piquets de grève (« *il n'y en aura pas où que ce soit* »). Il compte aussi, « *et cela n'a pas à être discuté* », instaurer un « service minimum » dans les transports et la Fonction publique. Cette déclaration de guerre contre le mouvement ouvrier, contre le droit de grève, donne le ton.

Casse du contrat de travail et de la durée légale du travail.

Cherchant à renouer avec l'objectif du « Contrat Première Embauche » que son gouvernement a dû retirer, Sarkozy propose d'aller rapidement vers le « *contrat de travail unique* », c'est-à-dire la liquidation

du CDI qui sera encore « indéterminé » au sens où le travailleur ne saura déterminer à l'avance sa durée puisqu'il pourra être licencié à tout moment au terme de sa « mission ». Dans le même temps, en autorisant sans limite et sans charges le recours aux heures supplémentaires (qui n'en seraient plus), Sarkozy entend « *libérer les 35 heures* », en fait supprimer toute durée légale du travail dans ce pays (« *ce sera une révolution* »).

Nouvelle étape de la contre-réforme des retraites, casse des régimes spéciaux

S'agissant des régimes spéciaux « *[ça] ne fera pas plaisir à tout le monde* », Sarkozy, dont le conseiller spécial est rappelons-le François Fillon, est clair « *je ferai cette réforme (...) la négociation commencera tout de suite* ». Il s'agit par là de paver la voie à une nouvelle étape de la contre-réforme des retraites (« *il faudra être prêt pour 2008* »)

(suite page 2)

Nouvelles attaques contre l'accès aux soins, parachèvement de la liquidation de l'assurance-maladie

Sommaire :

* I. POUR LA BOURGEOISIE, L'ENJEU :

FRANCHIR UN NOUVEAU STADE DANS LA DESTRUCTION DES ACQUIS OUVRIERS..... P.1

* II. 2002-2007 : CHIRAC ET SES GOUVERNEMENTS UMP-UDF, APPUYES SUR LA POLITIQUE DU PS, DU PCF, DES DIRECTIONS SYNDICALES, ONT PORTE DES COUPS D'UNE AMPLIEUR SANS PRECEDENT DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.....P.7

* III. PRESIDENTIELLES : NOTRE POSITION.....P.13

Tout en asséchant à coup d'exonérations de charges les ressources de l'assurance-maladie, dont le déficit provient pour l'essentiel des exonérations non compensées et des arriérés de cotisations patronales, Sarkozy veut faire payer les malades.

Pour « responsabiliser les patients », il prévoit « l'instauration d'une franchise sur l'assurance maladie ... les premiers euros de soins de santé ne seront plus remboursés. »

Suppression de plus de 200 000 postes dans la Fonction publique, « réforme de l'Etat »

Là encore, Sarkozy annonce la couleur : « ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. », soit un « plan social » exceptionnel de 225 000 postes en cinq ans. Comment ? Notamment par la fusion des services du Trésor et des Impôts au ministère des Finances, la liquidation de pans entiers du service des Douanes, etc.

Liquidation des droits des chômeurs et mise sous le contrôle direct du patronat de l'Agence Nationale pour l'Emploi par la fusion ANPE/ ASSEDIC

Autonomie des universités et des établissements scolaires

Sarkozy entend effacer définitivement la défaite subie par Chirac en 1986 lorsqu'il avait dû retirer le projet de loi Devaquet, en réalisant l'« autonomie des universités », « avec liberté de recrutement des étudiants, y compris étrangers, liberté de recrutement des professeurs et liberté de définition des programmes de recherche ». Sa volonté d'aller vers « l'autonomie »/liquidation du système d'enseignement public s'étend aussi, précise-t-il, au second degré – où il s'agirait de pousser au bout les conséquences de la « loi d'orientation » de Fillon.

Sarkozy avance aussi une nouvelle série de compléments à l'impressionnant arsenal sécuritaire qu'il a déjà fait adopter depuis 2002 contre la jeunesse: responsabilité pénale à partir de 16 ans, peine plancher pour les multi récidivistes etc.

Enfin, Sarkozy promet non seulement de choyer la bourgeoisie petite et grande qui constitue sa base naturelle (par exemple par la suppression à 90 % des droits de succession) mais encore de multiplier les cadeaux fiscaux au capital, à la Banque et à la Finance (par exemple la « défiscalisation des intérêts d'emprunts pour ceux qui achètent un appartement » qui profitera d'abord aux spéculateurs immobiliers).

Dans le droit fil de la « feuille de route » du MEDEF

Sarkozy, en particulier depuis la défaite de Chirac au référendum de 2005, puis celle qu'a encaissée Villepin sur le CPE., est le candidat qu'à l'évidence le MEDEF souhaite voir parvenir à l'Elysée. Son programme est totalement en phase avec celui du MEDEF, publié sous la forme d'un livre de Mme Parisot sa présidente, intitulé *Besoin d'air*.

« *Besoin d'air ?* » Pour le patronat, cela signifie en effet casser le contrat de travail, en généralisant le CNE à toutes les entreprises, et en instaurant par exemple un « CDI de mission à rupture précausée » qui pourrait être plus simplement appelé « contrat de projet » avec une « clause de rupture immédiate liée à la réalisation de la mission ou à n'importe quel autre événement prédéfini ».

Le temps de travail ? « *C'est le concept de durée légale du temps de travail qu'il faut remettre en cause* » (p.95), car il serait nécessaire que celle-ci « *ne soit plus déterminée par la loi, mais soit déterminée, branche par branche, entreprise par entreprise, par un accord entre patronat et syndicats.* » (page 16 -17).

La sécurité sociale ? Aux orties ! « *Depuis 1999, année de la création de la couverture maladie universelle*

(CMU), ce n'est plus le travail qui détermine l'accès à la couverture santé, mais la résidence. La logique voudrait donc que l'entreprise cesse d'assurer le risque maladie – hors bien sûr les accidents du travail ou les maladies professionnelles – et que la solidarité nationale prenne le relais par l'impôt » (p. 125).

L'autonomie des universités ? Le MEDEF explique son objectif : « *Que chaque université décide des modes de sélection des étudiants selon les critères de son choix – dossiers individuels, entretiens personnalisés, examens et concours...chacune pourra développer ainsi son offre et son positionnement...* »

Inutile de poursuivre : il y a unité entre le programme du grand patronat et celui du candidat chéri du grand Capital, Nicolas Sarkozy. Il faut juste préciser que les autres principaux candidats des partis bourgeois, Bayrou et Le Pen, soutenus eux aussi par divers cercles du capital financier français, n'y trouvent rien à redire.

Mais comment Sarkozy et le MEDEF comptent-ils réaliser ce programme, faire de l'élection présidentielle un tremplin pour accroître encore la brutalité de l'offensive réactionnaire dont les travailleurs et les jeunes sont les cibles ? Dans l'interview citée, Sarkozy répond.

« Je fais confiance au pragmatisme des syndicats » (Sarkozy)

Sarkozy entend prendre appui totalement sur les appareils syndicaux pour mener à bien son programme de contre-réformes.

C'est le sens de son projet d'une « *loi sur la démocratie sociale* »... visant à compléter et renforcer l'actuelle loi sur la « modernisation du dialogue social ». Sarkozy explique : « *Tout ce qui touche au droit du travail devra être négocié entre salariés et patrons. Mais le temps de la discussion devra être encadré : entre quatre et six mois. Et s'il n'y a pas accord, c'est le législateur qui tranche.* »

Car Sarkozy le sait, et le gouvernement UMP en a fait il y a un an l'expérience sur le CPE : rien n'est possible sans la coopération pleine et entière des appareils syndicaux.

Sa confiance au « *pragmatisme des syndicats* » ou plutôt des appareils syndicaux est totalement fondée.

Il faut le rappeler : Thibault, Mailly ont applaudi le discours de Chirac au CES (Conseil Economique et Social) dans lequel il présentait la loi de modernisation du « dialogue social ». Or dans ce discours, Chirac les enjoignait de rompre avec la « *tradition protestataire* » et la culture du conflit, il les invitait à être « *au cœur de l'élaboration des réformes* ». Ils ont même, par la proposition d'amendement Thibault – Chérèque à la loi de modernisation sociale, demandé de pouvoir aller jusqu'au bout de ce rôle de co-élaboration par la refonte des règles de « *représentativité syndicale* ». En proposant que celle-ci s'établisse sur la base d'élections dans les entreprises, ils ont eux-mêmes pris en charge par avance la liquidation du droit du travail existant au niveau des branches au profit de l'accord d'entreprise, c'est-à-dire la pulvérisation des garanties collectives du prolétariat.

Entre le MEDEF, les partis bourgeois, les appareils syndicaux (et aussi le PS et le PCF), la convergence pour liquider aussi bien le Contrat à durée Indéterminée

que l'assurance chômage se réalise sur le mot d'ordre commun de « *sécurité sociale professionnelle* ». Il faut rendre à César ce qui lui appartient : c'est à l'appareil de la CGT que l'on en doit la paternité.

De quoi s'agit-il ? De la généralisation de ce qui existe déjà sous forme d'expérimentation avec les « *contrats de transition professionnels* » : le travailleur licencié perçoit une continuité de rémunération sous la condition que non seulement il accepte toute proposition de « formation » en relation avec les besoins économiques du « bassin d'emploi », mais encore d'être mis à la disposition de toute entreprise du dit « bassin d'emploi ». L'approbation de ce CTP par les directions syndicales – particulièrement celle de la CGT – s'oppose à toute tentative des travailleurs de combattre les plans de licenciements, et au mot d'ordre : « *aucune suppression d'emploi* ». Elle vise au contraire à accompagner les dits plans. Elle contient la liquidation des qualifications (puisque dans le cadre du CTP, la « formation » comme la « mise à disposition » du travailleur peut se faire en dehors de sa qualification). Elle préfigure bien ce que l'appareil syndical appelle un « *nouveau statut du travailleur salarié* » : celui d'un travailleur mobile, déqualifié et polyvalent, dans une éternelle situation d'intérim, ramené à l'état du brassier qui loue sa force de travail huit jour ici, huit jour ailleurs selon les besoins du Capital.

C'est également sur ce terrain que se sont ouverts les « *ateliers de la délibération sociale* » initiés par le MEDEF, ateliers qui reposent aussi sur le « pragmatisme » des directions syndicales, et dont les différents « thèmes » (assurance chômage, contrat de travail, « sécurité des parcours professionnels ») n'en font en réalité qu'un seul : liquidation totale aussi bien des garanties des travailleurs sous contrat que des droits à indemnité des chômeurs. C'est à cet objectif que se concourent de facto les appareils syndicaux.

Un programme, des objectifs, répondant aux besoins du capitalisme...

Du simple énoncé de ce programme, en découle une conclusion immédiate pour qui est attaché aux intérêts des travailleurs : il faut tout faire pour battre Sarkozy, candidat commun de l'UMP et du MEDEF et tous les autres candidats des partis bourgeois : Bayrou, Le Pen.

Il faut souligner que le programme de Sarkozy correspond à ce qui est strictement nécessaire à la survie du capitalisme français dans le cadre de la concurrence internationale, lequel capitalisme français est (voir plus bas) dans une situation plus que préoccupante sur le marché mondial. Dans la lutte acharnée que se livrent les différentes puissances capitalistes à l'échelle mondiale, il n'existe pas d'autre recours pour les différentes bourgeoisies de frapper sans relâche, et c'est par son aptitude à diminuer toujours plus le « coût du travail » que chaque bourgeoisie peut

espérer gagner en « compétitivité » et par conséquent en parts de marché.

La situation générale des prolétariats des grandes puissances impérialistes est ainsi partout marquée par la liquidation plus ou moins avancée des conquêtes antérieures. En Allemagne, c'est le blocage des retraites et augmentation progressive de l'âge de départ jusqu'à 67 ans, l'augmentation du temps de travail sans augmentation des salaires dans les grandes entreprises comme dans la Fonction publique, la liquidation des droits des chômeurs. En Angleterre, c'est la privatisation générale des services publics sous couvert de « *partenariat public – privé* » (Hôpitaux, collèges etc.). Aux Etats-Unis, c'est la réduction jusqu'à 60% des salaires dans les entreprises du secteur automobile,

avec un projet de liquidation totale de tout régime de retraite.

Partout, le panorama est identique, tandis que dans les pays capitalistes dominants, les chômeurs se dénombrent par dizaines de millions, qu'autant survivent avec des salaires de misère, dans une précarité croissante. Et alors qu'à nouveau, la fragilité des places financières qui sont le centre nerveux du capitalisme vient d'être mise en évidence suite à la crise boursière qui a touché l'Asie et en particulier la Chine, « eldorado » du capitalisme qui en conjugue dorénavant

tous les traits de cauchemar : travailleurs sous-payés, encasernés, et spéculation effrénée tendant au krach, tandis que les miséreux sont engendrés par dizaines de millions.

Tout cela démontre que la défense des acquis ouvriers suppose que soient remises en cause les exigences léonines du capital, qu'en fin de compte, leur préservation est incompatible avec la perpétuation de la propriété privée des moyens de production et d'échange et les Etats qui la défendent, bref, qu'il faut en finir avec le capitalisme.

...dont la pérennité n'est remise en cause par aucun candidat déclaré, pas même les candidats dits « d'extrême gauche »

Or aujourd'hui toutes les forces politiques issues du mouvement ouvrier qui présentent des candidats à ces élections ont répudié le combat pour le socialisme, pour l'expropriation du capital. C'est non seulement le cas de la candidate choisie par le PS qui veut « *réconcilier la France et l'entreprise* », mais aussi celui des candidats PCF, LCR et Lutte Ouvrière. Le PCF par la voix de Marie-George Buffet déclare ainsi dans l'émission de télévision « *J'ai une question à vous poser* » : « *Il n'est pas question de nationaliser ; cette période est révolue.* ». Cela a le mérite d'être clair et d'indiquer que le prétendu « anti-libéralisme » du PCF n'est qu'une escroquerie politique.

Olivier Besancenot (LCR) affirme quant à lui que son propre programme est parfaitement compatible avec le « compétitivité » des entreprises :

« Certains experts et politiciens qui ne craignent pas les fins de mois difficiles diront que de telles mesures seraient mortelles pour la compétitivité des entreprises et accroîtraient le chômage. A cela nous répondrons que récupérer les sommes réservées aujourd'hui aux

dividendes et à la spéculation n'a aucun effet sur la compétitivité...».

On le voit : point besoin selon le candidat de la LCR de renverser le capitalisme ! D'ailleurs, il martèle dans toutes ses apparitions télévisées qu'il faudrait en revenir à la répartition salaires/profits/travail existant... sous Giscard, donc que la bourgeoisie consente à rogner quelque peu son taux de profit pour que tout s'arrange ! Quel mâle radicalisme !

Quant à Arlette Laguiller on peut lire sur son site : « *je suis communiste (...)* [mais] *ce n'est pas sur ce programme que je demande aux électeurs de se prononcer* », avant de proposer d'en finir avec la « *direction exclusive de l'économie aux groupes financiers* ». En d'autres termes, « *je suis communiste, mais mon programme n'est pas un programme communiste* »... Mais c'est pourtant bien au mode de production capitaliste lui-même, basé sur la propriété privée des moyens de production et la recherche du profit, que les travailleurs, la jeunesse, sont confrontés.

Une offensive de la bourgeoisie française rendue d'autant plus nécessaire que sa situation sur le marché mondial se dégrade...

La situation des capitalistes français sur le marché mondial ne cesse de se dégrader. Tous les indicateurs sont au rouge. Le MEDEF s'en alarme : « *Nos parts de marché à l'exportation reculent tandis que de plus en plus, notre marché intérieur est alimenté par l'étranger.* » (*Besoin d'Air*, p. 31). En effet. Le signe le plus manifeste de cette dégradation se situe dans le déficit du commerce extérieur. *Le Monde* du 10 février 2007 titre : « *Le déficit commercial 2006 de la France atteint le record historique de 29,2 milliards d'euros* ». Et d'insister dans une comparaison douloureuse avec l'Allemagne : « *les exportations allemandes ont battu tous les records en 2006 et permettent à l'Allemagne de conserver, pour la quatrième année consécutive, son titre de numéro un mondial devant les Etats-Unis et la Chine.* ».

Quant à la part de l'économie française dans l'économie mondiale : « *De façon plus globale, et plus inquiétante,*

les exportations des produits français ont progressé moins vite que le commerce mondial (7%). Si la France a conservé son rang de cinquième exportateur mondial en 2005, elle a en revanche continué à perdre des parts de marché. En 1999 (...) les exportations françaises représentaient 17% du total des exportations de la zone euro, mais moins de 15% en 2005 » notait déjà *Le Monde* en février 2006. Le mouvement s'est plutôt amplifié depuis, comme l'indiquent encore les récents chiffres de la croissance du PIB qui manifeste la même tendance : augmentation de l'écart entre la France (2%) et l'Allemagne (2,9%).

Donc c'est d'abord et avant tout dans sa propre zone, l'Europe, que l'impérialisme français recule de plus en plus face à son principal « partenaire », en réalité concurrent, au sein de l'Union Européenne : l'Allemagne.

Publiquement, le gouvernement évoque des facteurs conjoncturels (facture pétrolière, surévaluation de l'euro), mais point besoin d'être expert pour remarquer que les mêmes facteurs n'handicapent pas de la même manière l'Allemagne ! La dégradation de la situation est patente dans les secteurs les plus décisifs de l'économie française. Emblématique est à cet égard la situation de l'automobile. Année 2006 « catastrophique » indique Mathieu Kaiser, dirigeant de BNP Paribas, baisse de deux points de leurs parts de marché en Europe pour Renault et Peugeot Citroën. De même dans l'aéronautique : il est déjà loin, le temps où le conseil des ministres s'interrompait pour saluer le décollage du dernier Airbus A 380 et pour se congratuler de la première place conquise devant Boeing. « EADS, la maison – mère d'Airbus a désagréablement surpris les marchés en annonçant qu'Airbus allait afficher les premières pertes opérationnelles de son histoire. (...) Airbus qui assurait, en 2005, 80% des profits de la maison – mère, essuiera

des pertes en 2006 » indique *Le Monde* du 18 janvier. Certes EADS est un trust franco-allemand. Mais s'agissant d'Airbus, c'est bien un fleuron historique du capitalisme français qui vacille.

Ces échecs se rajoutent à d'autres plus anciens. Par exemple, le gouvernement français a dans un premier temps pris fait et cause pour la résistance d'Arcelor à l'OPA lancée par Mitall. Certes, Arcelor était un consortium franco-hispano-luxembourgeois. Mais il était le produit d'un regroupement où Usinor, trust français avait pris une place d'importance. Las ! La résistance a fait long feu et l'OPA du métallurgiste indien s'est bien réalisée, laissant aux dirigeants d'Arcelor dans le nouveau trust à peine quelques strapontins. Quand bien même de nombreux groupes français (comme les banques ou Total) continuent d'accumuler d'immenses profits, la situation globale du capitalisme français se dégrade. C'est à cela qu'entend répondre le programme commun Ump - MEDEF .

... en même temps que ses positions politiques en Europe

Se conjugue à ces difficultés économiques l'affaiblissement manifeste de l'impérialisme français sur la scène européenne. Ainsi, *Le Monde* du 29 novembre 2006 soulignait en titre : « *La France ne trouve pas de soutien chez ses partenaires pour dénoncer l'euro fort. Les ministres des finances de la zone euro, réunis lundi 27 novembre, ne partagent pas les inquiétudes formulées à Paris sur la trop grande vigueur de la monnaie unique* ». C'est la perte de compétitivité spécifique à la France qui a été renvoyée sèchement à la figure du gouvernement français, en particulier par Angela Merkel dans une interview au *Monde* du 14 janvier : cessez vos jérémiades sur l'euro et la BCE et mettez-vous au boulot ! Faites comme nous (et ce « nous » inclut le gouvernement de Schroeder) ; frappez votre propre prolétariat : « *Il faut faire attention à ce que nos difficultés – l'adaptation à la mondialisation, les réformes à faire, les problèmes sociaux à résoudre – ne soient pas mises de manière injuste sur le dos de l'euro.... Notre croissance aujourd'hui n'est pas due au fait que nous soyons spécialement chanceux avec l'euro, mais tient au fait que nous avons fait passer des réformes très difficiles. Nous avons transformé notre marché du travail ; beaucoup d'entreprises se sont restructurées... Pendant des années, les gens ont renoncé à des augmentations de revenus, les négociations salariales ont été très raisonnables pour renforcer la compétitivité de l'économie.* »

Il n'y a pas que sur le niveau de l'euro que les pleurnicheries du gouvernement français sont vaines. Bussereau, ministre de l'Agriculture, l'a vérifié sur la PAC (politique agricole commune) où il mène un combat désespéré pour que soient préservées les

protections dont bénéficie l'agriculture française sur le marché mondial, alors que le représentant de l'UE Mandelson, soutenu par la commissaire européenne chargée de l'agriculture, envisage de négocier leur remise en cause dans le cadre de l'OMC.

Enfin, le « non » au référendum de mai 2005 a affaibli politiquement l'impérialisme français au sein de l'UE. Il faut rappeler que le traité constitutionnel visait en particulier à modifier le fonctionnement des institutions pour l'adapter à l'élargissement à l'est de l'union européenne – lequel fut en tant que tel un renforcement considérable de l'impérialisme allemand, placé au centre de gravité de cette nouvelle UE à 25 puis 27 Etats membres. Or, le traité constitutionnel était le produit d'un nouveau compromis entre la France et l'Allemagne, la première gardant une place importante au prix de la reconnaissance de la prédominance de la seconde – et en écrasant au passage les pieds des pays de taille moyenne, tels l'Espagne ou la Pologne. La défaite de Chirac au référendum a du coup mis l'impérialisme français dans une position particulièrement délicate, d'autant que de son côté Berlin n'entend nullement renoncer à engranger les avantages que lui confère ce traité. Merkel, dans la même interview, en a clairement averti le gouvernement français. Il faut « *d'ici à la présidence française, fin 2008, ... trouver un moyen de repartir sur la Constitution.* ». Et voilà que viennent de se réunir à Madrid, sous la houlette de l'Espagne – et avec le soutien plus ou moins discret de l'Allemagne, les « *amis de la constitution* »... Charge aux Douste-Blazy, Sarkozy, mais tout autant Royal, de trouver une solution pour que, pour le moins, la partie institutionnelle de la « constitution » entre en vigueur

(du « mini-traité » Sarkozy à la proposition de Royal de remplacer la troisième partie qui concentre le caractère réactionnaire de l'Union Européenne par une « déclaration sociale », les idées ne leur manquent pas).

A ce qui se passe en Europe, il faudrait ajouter les immenses difficultés au prix desquelles l'impérialisme français parvient à grand peine à maintenir son « pré carré » africain, combinant les interventions militaires directes, comme au Tchad et en Centrafrique, le soutien aux scrutins truqués, comme en RDC, aux coups d'état, comme au Togo. Mais comme l'indique la division en deux depuis cinq ans de la Côte d'Ivoire, en réalité l'impérialisme français a de moins en moins les moyens de maintenir son emprise sur son ancien empire colonial, qui risque la dislocation. Le lui permet aujourd'hui notamment le refus des directions des organisations du mouvement ouvrier français d'engager le moindre combat contre ses interventions multiformes en Afrique.

Enfin, au Moyen-Orient, après avoir assisté impuissant cet été à la destruction de son vassal libanais par l'armée israélienne, le gouvernement de Chirac n'a eu d'autre alternative, pour y préserver son influence, que d'accepter de s'insérer dans le dispositif global d'étranglement militaire du Moyen-Orient dirigé par l'impérialisme US. Et encore le fait-il aujourd'hui sous commandement italien !

Guerre contre les peuples qu'elle veut maintenir sous sa domination, guerre de classe contre son propre prolétariat : telle est la seule politique possible pour la bourgeoisie française. Tel est, répétons-le, l'enjeu pour elle de la prochaine échéance électorale : se doter des moyens politiques lui permettant de franchir un nouveau cran dans cette guerre.

Mais dans cette voie, il peut d'ores et déjà prendre appui sur cinq ans de succès considérables.

II. 2002-2007: Chirac et ses gouvernements UMP-UDF, appuyés sur la politique du PS, du PCF, des directions syndicales, ont porté des coups d'une ampleur sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale

2002 : PS, PCF, LCR, dirigeants CGT et FSU, votent les pleins pouvoirs à Chirac

Dès le soir du 21 avril, suite à l'élimination dès le premier tour du candidat du PS, Jospin, élimination qui fut le produit de la politique au service du Capital menée durant cinq ans par le gouvernement de la « gauche plurielle », le PS, le PCF, ainsi que la LCR, mais aussi les dirigeants syndicaux (de manière voilée pour ceux de Force Ouvrière) appelaient à voter pour Chirac. « *Nous avons marqué un but contre notre camp* », commentera plus tard François Hollande. Ils affirmaient même, comme la commission exécutive de la CGT, qu'il s'agissait pour eux d'une position de défense « *des droits, des libertés, du progrès social, de la démocratie* ». Chirac, crédité de seulement 19% au premier tour, était ainsi plébiscité. Dans la foulée, il parvenait à constituer autour de lui l'UMP, RPR élargi, laquelle formation obtenait une majorité absolue aux élections législatives suivantes.

Le gouvernement Chirac-Raffarin et l'UMP, flanqués d'une UDF maintenue à grand peine par Bayrou, se retrouvaient ainsi avec entre les mains tous les leviers essentiels du pouvoir de la Ve République, et dans des conditions politiques éminemment favorables pour engager l'offensive contre les travailleurs que le MEDEF réclamait à cor et à cri. Cette offensive a été ponctuée par l'adoption de lois liberticides, de renforcement de l'appareil d'Etat (loi Sarkozy de recrutement massif de policiers ; loi Perben accroissant le caractère expéditif, de classe, de la justice, création des centres éducatifs fermés ; création du délit

d'outrage au drapeau tricolore ; mesures innombrables contre les immigrés, contre le regroupement familial ; renforcement des pouvoirs de la police en matière de perquisitions, de garde à vue, de vidéo surveillance ; durcissement extrême des conditions de régularisations ; obligation faite aux éducateurs de se subordonner à la police dans le cadre de la loi de « prévention de la délinquance »...).

Le corollaire de ces lois, c'est une offensive sans précédent contre les immigrés sans papiers, c'est la chasse à l'enfant jusque dans les écoles pour les enfourner dans des charters avec leurs parents, ce sont des véritables rafles qui sont organisées en plein cœur de Paris, jusque dans les files d'attentes pour les restaus du cœur.

Le Pen peut exulter à bon droit lors de cette campagne électorale : « *M. Sarkozy n'était pas de ma paroisse mais il vient de temps en temps à l'office car il chante à peu près les mêmes psaumes que moi* ».

Cette politique ultra-réactionnaire des Chirac, Sarkozy, et Villepin, démontre à elle seule la trahison du PS, du PCF, de la LCR, et des dirigeants syndicaux qui ont appelé à voter Chirac, lui donnant ainsi une force dont il n'a manqué de se servir aussitôt contre le prolétariat et la jeunesse.

Ajoutons qu'ils réitéreront au printemps 2003 à l'occasion de la guerre contre l'Irak, en apportant leur soutien à la politique de Chirac-Villepin alors que celle-ci n'était, en fin de compte, qu'une politique de défense des intérêts de groupes comme Total au Moyen-Orient.

Mai-juin 2003 : les appareils syndicaux permettent à la bourgeoisie de remporter une victoire majeure sur la question des retraites

Ces conditions politiques vont aider le gouvernement Chirac-Raffarin à engager leur contre-réforme des retraites. Mais celle-ci sera préparée par d'intenses concertations avec les dirigeants syndicaux, notamment au sein du « Conseil d'Orientation », mais aussi avec le PS et le PCF. Alors que la loi Fillon prévoit un « rendez-vous » en 2008 et que sont dans la ligne de mire les régimes spéciaux, il faut rappeler qu'en acceptant le principe même d'une « réforme », les appareils syndicaux acceptaient par avance l'idée qu'il ne saurait être question de revendiquer que le patronat paye pour l'éventuel déficit du régime général... ce qui in fine revient exactement à abandonner l'idée même de l'augmentation des salaires, dont les retraites sont ni plus ni moins qu'une composante.

L'adoption de la loi Fillon en 2003, liquidant les 37,5 annuités dans le public, abaissant l'ensemble des pensions et prévoyant pour 2012 le passage généralisé à 41 annuités (42 à l'horizon 2020) pour toucher une retraite à taux plein, a été un coup de première importance remporté contre le prolétariat : c'est une des lignes de défense les plus importantes qui a été enfoncée, ouvrant la porte comme on l'a vu ensuite aux « réformes » sapant les bases des régimes spéciaux, comme à la RATP. Pour la bourgeoisie, c'était réussir là où elle avait dû renoncer en novembre-décembre 1995, arriver à gagner un combat engagé dès 1953, quand la grève générale des fonctionnaires l'avait une première fois contraint à reculer.

Cette fois encore, dès janvier 2003, le « non » des agents d'EDF-GDF au référendum interne sur la

modification de leur régime des retraites, qui était aussi un « non » à l'appareil CGT qui en avait été l'organisateur, indiquait que le gouvernement ne pourrait passer sans combat. Lors du congrès confédéral CGT notamment, l'appareil va mettre en avant « l'unité » avec la CFDT pour s'opposer aux mots d'ordres des 37, 5 annuités pour tous et de la défense du code des pensions de la Fonction publique qui était dans le collimateur du gouvernement.

Concomitamment aux retraites, le gouvernement Raffarin préparait une loi de « décentralisation », processus de démantèlement des « services publics », de mise en concurrence des régions, des départements, les uns avec les autres. Cette loi signifiait l'expulsion de la Fonction publique d'Etat de dizaines de milliers de fonctionnaires, émiettant ainsi leur capacité collective de combat, mais engageait aussi une nouvelle étape de transfert de compétences aux régions et départements (en matière d'éducation, d'équipement, d'action sociale, ...) qui est un levier de leur privatisation, de leur liquidation. D'emblée, le PS marquait son accord de principe – au point qu'aujourd'hui sa candidate Ségolène Royal revendique une « nouvelle étape » de décentralisation, pour, dit-elle, supprimer des ministères, réduire le nombre de fonctionnaires !

Sachant l'affrontement inévitable, le gouvernement et son ministre Fillon organisent une longue concertation que le mouvement des masses va pousser néanmoins les dirigeants CGT et FO à interrompre une quinzaine de jours en mai.

A partir d'avril, dans l'enseignement, le surgissement de la grève dans des centaines d'établissements scolaires pose immédiatement la question de la grève générale, à commencer par la grève générale de l'enseignement public, donc la responsabilité des dirigeants syndicaux de l'Education Nationale (ceux de la FSU en premier lieu).

Ceux-ci s'y refuseront jusqu'au bout malgré des dizaines d'appels d'établissements, d'assemblées locales, voire départementales. Ils y opposeront (appuyés sur la LCR, LO ou le PT) la « grève reconductible » établissement par établissement et les « assemblées générales (dites) souveraines », dont la « souveraineté » est un instrument de fragmentation du mouvement gréviste en une kyrielle de grèves locales.

Le 13 mai il y aura deux millions de manifestants ; dans les entreprises les travailleurs débrayent spontanément pour rejoindre les cortèges. Le 14 mai à la RATP, à la SNCF la question de l'appel à la grève générale est posée, grève qui signifierait le débordement des directions. Les appareils s'opposent frontalement à la grève.

A aucun moment les directions syndicales ne reprendront à leur compte le mot d'ordre des

manifestants et des grévistes : « retrait du projet de loi Fillon », y opposant celui d'une « autre réforme ».

Mais dans la Fonction publique et surtout dans l'enseignement, la mobilisation ne désarme pas. Le 25 mai, malgré le caractère inoffensif de promenade « familiale » dominicale que la direction de la CGT lui a donné, plus d'un million de manifestants marchent dans Paris à l'appel des organisations syndicales. Tandis que la CFDT, fidèle serviteur du patronat, apporte finalement son soutien à la réforme Fillon, Thibault martèle dans le JDD du jour : « *Nous ne faisons pas une manifestation avec l'objectif de renverser le gouvernement.* » Blondel renchérit :

« *J'ai quelques craintes à employer le terme de grève générale interprofessionnelle. Qu'on le veuille ou non, il renvoie à l'idée d'insurrection et bien sûr à la lutte politique contre le gouvernement.* »

La démultiplication des « temps forts » et « journées décentralisées », tandis que reprennent les discussions sur la « décentralisation » sous la houlette de Sarkozy, vont être les instruments de ce cap politique nettement tracé. Le 10 juin, c'est l'ouverture de la discussion au Parlement . Des milliers de manifestants se dirigent spontanément vers l'Assemblée. Ils devront affronter le double barrage des services d'ordre des bureaucrates syndicaux et en deuxième rideau des CRS de Sarkozy – le même Sarkozy dont Aschiéri, pour l'appareil FSU, vante au même moment « *les avancées positives* ». Il ne reste plus aux dirigeants syndicaux qu'à donner la garantie au gouvernement que le baccalauréat se passera normalement pour que la défaite soit consommée.

Le 12 juin, se tient un meeting massif à Marseille... le plus loin possible du lieu de discussion du projet Fillon ! Blondel, qui sait que les carottes sont cuites, s'offre le luxe de mettre en débat l'appel à « *la grève générale interprofessionnelle* ». A l'inverse de Thibault et Aschiéri fraîchement accueillis, il est acclamé. Cela signifie une chose simple : les travailleurs voulaient l'appel à la grève générale ; les dirigeants avaient cette arme entre les mains. Mais parce qu'ils ne voulaient en aucun cas de la « *lutte politique contre le gouvernement* », ils ont refusé d'en faire usage. Les travailleurs se sont battus mais ils ont été trahis.

La portée de cette défaite, le MEDEF , qui parle de « réforme-mère », la mesure parfaitement. Seillière déclare alors : « *Pour la première fois depuis des décennies, la volonté de réforme d'un gouvernement l'emporte sur la somme des réactions négatives, corporatistes, extrémistes, de refus et de blocage. Dans l'histoire économique et sociale de notre pays, c'est une page qui se tourne. (...)* »

Cette défaite ouvre en effet la voie à d'autres contre-réformes de grande ampleur, et notamment celle de l'assurance-maladie.

Une contre-réforme de l'assurance-maladie poussant à son terme le plan Juppé de 1995

C'est sur la base d'un « *diagnostic partagé* » avec les directions syndicales, mais aussi avec les députés PS et PCF, que va être lancée en 2004 une « réforme » décisive de l'assurance-maladie.

Le plan Juppé de 1995, « *hold-up du siècle* » selon l'expression de Marc Blondel (FO), faisait passer le budget de la sécurité sociale sous le contrôle théorique du Parlement, lequel devait le faire voter. C'était effectivement un hold-up, puisqu'ainsi l'Etat mettait la main sur le salaire différé, bien collectif des travailleurs. Mais les budgets de la « Sécu » votés n'étaient pas en réalité appliqués... sauf les exonérations de charges privant l'assurance-maladie de ressources que l'Etat « oublie » ensuite de compenser, la somme des impayés de l'Etat et des patrons à l'assurance-maladie suffisant, il ne faut jamais l'oublier, à faire disparaître purement et simplement le déficit !

La « réforme » de 2004 a donc complété le plan Juppé en créant de nouvelles instances de direction de l'assurance-maladie, passant en réalité sous le contrôle de l'Etat au lieu de l'ancienne cogestion paritaire. L'UNCAM ainsi créée intègre aussi des associations diverses, tandis qu'une nouvelle caisse a été créée ... au nom de laquelle un jour férié a été supprimé par le gouvernement Chirac - Raffarin, lequel a instauré ce jour-là (Pentecôte) le travail gratuit ! Et l'UNCAM a pour mission, non plus de gérer les remboursements des assurés sociaux... mais de les diminuer, d'atteindre l'équilibre des comptes (donc faire payer aux malades la facture du pillage généralisé dont les caisses de l'assurance-maladie sont l'objet de la part de l'Etat et du patronat) ; de respecter impérativement l'objectif national défini par le Parlement .

Premières conséquences : forfait d'un euro par visite au généraliste, « parcours de soins » déremboursement des visites directes aux spécialistes, augmentation du forfait hospitalier, forfait de 90 euros pour une intervention chirurgicale, déremboursement de centaines de médicaments, l'augmentation du coût des mutuelles corrélative de la diminution des prises en charge par la S.S.

Cette contre-réforme a été complétée par le plan Hôpital 2007, véritable plan de privatisation de l'Hôpital Public : la tarification à l'activité (T2A) qui se met progressivement en place conduit à la recherche forcenée d'économies en particulier dans l'Hôpital Public où du fait des garanties liées au statut du personnel les coûts salariaux sont plus importants que dans le privé et où désormais le financement est identique. La « nouvelle gouvernance », en particulier la mise en place des « pôles » vise à mutualiser les moyens entre services, à aggraver les conditions de travail des personnels soignants. Les cinq années qui

viennent de s'écouler sont cinq années de restructurations massives des établissements et de service avec la fermeture de dizaines de maternités et maintenant de blocs opératoires, tout cela bien sûr au nom de la « qualité des soins ».

Profitant de ce que les travailleurs avaient à digérer leur dure défaite de 2003, les appareils syndicaux ont accompagné de bout en bout cette contre-réforme. Mais en mars, le gouvernement et l'UMP avait subi une déroute électorale (« *un 21 avril à l'envers* », selon Fillon). Faute de pouvoir s'exprimer sur le terrain direct de la lutte des classes, et malgré l'impossibilité d'émettre aux régionales un vote pour les seuls partis du mouvement ouvrier, les travailleurs signifiaient comme ils le pouvaient leur haine de ce gouvernement et de sa politique. Mais dès le lendemain de ces élections, la réponse de Hollande, chef du PS, tombait comme un couperet : « *Nul ne mettra, en difficulté J. Chirac. Il a été élu en 2002 pour cinq ans, il ira jusqu'à la fin de son mandat* », précisant encore qu'il ne demandait (même) pas un « *changement de gouvernement* ».

On retrouvera le même scénario au lendemain du référendum sur la « Constitution européenne », Chirac ayant tenté d'utiliser le soutien du PS à ce texte pour s'octroyer un nouveau plébiscite. Mais cette fois, le PS s'est déchiré. Non pas sur le fond de ce texte, qui ne fait pour l'essentiel que reprendre et rassembler les traités réactionnaires de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice que quasiment tout le PS a soutenu à chaque fois, mais sur l'opportunité d'offrir ou non un succès à Chirac. Au sein de la direction confédérale CGT, Thibault, qui proposait de laisser la voie ouverte au « oui » à Chirac, essayait quant à lui une sévère rebuffade, ses pairs trouvant qu'il va trop loin.

Lors de son dernier sommet européen, Chirac a fini par lâcher publiquement que le « non » au référendum de 2005 était bel et bien un « non » à son gouvernement. Et effectivement, la majorité de la classe ouvrière, des travailleurs, ont voté « non » à Chirac, à l'UMP, à leur politique, laquelle bien entendu se retrouve dans ce projet de traité. Encore faut-il préciser que ce « non » fut mêlé au vote négatif de partis bourgeois de droite et d'extrême droite qui se font les porte-parole des capitalistes français les plus fragilisés par la concurrence effrénée mise en oeuvre dans le cadre de l'Union Européenne.

Battus deux fois à plate couture en deux ans, Chirac, la majorité UMP n'ont aucune légitimité. La perspective de l'organisation d'une puissante manifestation à l'Assemblée Nationale sur l'objectif : « dehors Chirac et la « majorité » UMP -UDF » peut s'ouvrir. Mais à l'inverse, les directions syndicales se précipitent à la

convocation du nouveau premier ministre Villepin. Le PS, et tout particulièrement les tenants du « non », le PCF, voient eux dans ce référendum un « mandat » donné... à Chirac (!) pour qu'il « *renégocie* ». En clair : il doit, une fois de plus, pour eux, rester en place. Ils sont sur le fond d'accord avec les barons de l'UMP :

non seulement « *ce n'est pas la rue qui gouverne* » (Raffarin), mais ce n'est pas non plus le suffrage universel : seule doit prévaloir la dictature des grands groupes industriels et financiers et la politique dont ils ont besoin.

Privatisation d'EDF-GDF

Au lendemain des élections régionales et cantonales, conforté par le « dialogue » et les positions de soutien à peine masqué du PS et du PCF, le gouvernement Chirac – Raffarin - Sarkozy pouvait poursuivre son chemin, sur lequel se trouvait la privatisation d'un des bastions ouvriers de ce pays, EDF-GDF – privatisation présentée comme une simple « ouverture du capital ». Sarkozy promettait alors (avec les applaudissements de la direction CGT), de ne pas descendre la participation de l'Etat en dessous de 70%. Le projet de fusion Suez - GDF a montré une nouvelle fois ce que valaient ce genre de promesses : pour Sarkozy comme pour Chirac, elles n'engagent que ceux qui les reçoivent.

Les travailleurs d'EDF, qui avaient déjà donné le signal précurseur des combats de 2003, ont montré à nouveau en cette occasion leur volonté de se battre. Celle-ci s'est même répercutée au sein de l'appareil CGT, avec l'apparition d'une opposition interne significative. Mais la direction CGT gardera totalement le contrôle de la situation, multipliant les journées d'actions au lieu d'appeler à la grève générale, et finissant par se faire carrément les corédacteurs du projet de loi Sarkozy de privatisation.

Au bout du compte, la direction fédérale CGT, par la voix d'Imbrecht, rendait un vibrant hommage ... à Sarkozy : « *C'est un fait qu'en arrivant au ministère de*

l'Industrie, Nicolas Sarkozy a pris le dossier de son prédécesseur à bras le corps avec une dimension politique des problèmes là où Francis Mer n'y a mis qu'une vision exclusivement entrepreneuriale (...) Depuis le 8 avril, le dialogue sur l'ensemble du dossier a été établi (...) Certains s'en offusquent. Quoi de plus normal dans une démocratie ! Mais je reconnais que c'est nouveau et que cela peut dérouter ceux qui ont une vision guerrière du dialogue social. »

L'intersyndicale fédérale de l'énergie avait mis les agents en garde « *ne nous laissons pas entraîner par la radicalité* »... en d'autres termes : ne coupons pas le courant, n'utilisons pas notre place dans la production pour faire retirer le projet de loi de privatisation. Pour le moins, à EDF-GDF comme ailleurs, la direction CGT confirme que pratiquer le « dialogue social », c'est refuser de faire la guerre à l'ennemi juré des acquis ouvriers : c'est collaborer à leur liquidation. N'est-ce pas ce qu'a fait la direction d'une autre fédération essentielle de la CGT, celle des cheminots, en signant avec la direction à l'automne 2004 un accord anti-grève, s'inscrivant dans le droit fil de celui conclu quelques années auparavant à la RATP, accord qui stipule qu'il faut « *substituer à la culture de la confrontation trop souvent vécue, une culture de négociation et de recherche de compromis* » ?

Cinq années de feu roulant contre l'enseignement public et ses personnels

Dans l'enseignement aussi, dont les personnels furent une nouvelle fois en première ligne dans la bataille des retraites du printemps 2003, les dirigeants syndicaux se sont illustrés par un dialogue permanent avec les destructeurs de l'enseignement public et des statuts.

Les dirigeants des syndicats enseignants sont eux aussi adeptes du « dialogue social » et pas plus qu'Imbrecht, ils n'en ont une « *vision guerrière* ». La preuve en est : de la prise en charge du « grand débat sur l'Ecole » à la participation aux « groupes de travail » ministériels, ils vont ouvrir la voie à la contre-réforme de l'Enseignement que prépare le gouvernement Chirac Raffarin - Fillon. On doit aussi mentionner à ce sujet le « pacte pour la recherche », loi cassant la recherche publique et ayant pris appui sur la concertation emmenée par le Snesup et le Sncs- Fsu, enrobée dans des « états généraux »

Or qu'est-ce que cette nouvelle « loi d'orientation » ?

La loi Fillon réduit l'enseignement pour nombre d'écoliers et collégiens – en réalité dans la plupart des cas les enfants d'origine populaire – à un « socle commun », sorte de SMIC culturel dont sont exclus des pans entiers de la culture, tandis qu'après coup, la loi sur « l'égalité des chances » est venue proposer de rejeter hors de l'école, vers l'apprentissage et la surexploitation patronale, des milliers de jeunes dès 14 ans. Il faut y insister : rien n'illustre mieux la brutalité de l'offensive réactionnaire de ce gouvernement que cette diminution de l'âge de l'obligation scolaire qui vient contredire un mouvement d'un siècle d'allongement de la durée de la scolarisation.

La loi d'orientation, elle, met en place la dislocation des horaires et programmes nationaux au profit de l'« autonomie » des établissements dont les moyens dépendront d'un contrat d'objectifs passés avec les rectorats sur la base des « projets d'établissements ». Elle caporalise les enseignants par la mise en place des

« conseils pédagogiques » sous la houlette des chefs d'établissements. Elle les déqualifie en leur imposant d'effectuer des remplacements y compris en dehors de leurs matières.

Le complément de cette loi, c'est la réforme des ZEP qui, tout en organisant l'expulsion de centaines d'établissements de ce dispositif pour économiser des moyens, fait des collèges « ambitions réussite » de véritables laboratoires de la déréglementation tous azimuts. La volonté de créer de super-établissements dans le premier degré, les Epep, placés sous la coupe des collectivités locales, va exactement dans le même sens.

Aussi n'est-il pas étonnant que, alors qu'approchent les élections, le gouvernement UMP tienne à terminer le travail en entreprenant de faire sauter le dernier obstacle à la flexibilité généralisée des enseignants (et des enseignements), ainsi qu'à la pleine application du décret Robien sur les remplacements imposés : les statuts des professeurs du secondaire inscrits dans les décrets de 1950, en leur causant au passage une nouvelle baisse de salaire.

La conjugaison des conséquences pour le corps enseignant de la défaite de 2003 et de la participation des directions syndicales au « grand débat » va faire

que ce sont les lycéens qui vont engager le combat. Alors qu'aucune organisation enseignante ne reprend ce mot d'ordre, ils vont eux-mêmes mettre en avant l'exigence du « retrait de la loi d'orientation », et chercher à centraliser leur combat vers l'Assemblée nationale alors que cette dernière discute du projet de loi. Dirigeants syndicaux enseignants comme ceux des « syndicats » lycéens vont tout faire pour empêcher la manifestation centrale et nationale au Parlement ; les lycéens bloquent leurs établissements, manifesteront à plusieurs reprises par dizaines de milliers, mais resteront totalement isolés. En particulier, à Paris, le 8 mars 2005, leur manifestation est agressée violemment, les lycéens dépouillés par des bandes d'éléments déclassés avec la complaisance de la police. Ce jour-là ceux qui ont naturellement vocation à protéger le droit de la jeunesse à manifester, à savoir les organisations syndicales et leurs services d'ordre sont absents... Cyniquement, les dirigeants syndicaux ont laissé sans défense la jeunesse lycéenne livrée aux bandes de pillards, avant que le gouvernement fasse s'abattre la répression contre eux via des condamnations multiples et intolérables par les tribunaux. Dès le 8 mars, Fillon plastronne : « *La loi est votée. En démocratie quand une loi est votée elle devient la loi de tous* ». Il aurait pu ajouter : « *Malheur aux vaincus* ».

Le CPE., pointe avancée pour une nouvelle phase dans l'offensive gouvernementale....

En janvier 2006, à la surprise même de ses proches, Villepin sort de son chapeau un nouveau « contrat » de travail destiné à la jeunesse, le Contrat Première Embauche.

Ce contrat précaire de deux ans ne tombe pourtant pas du ciel. Depuis 2002, les atteintes aux acquis en matière de droit du travail ont été incessantes. Il faut mentionner en particulier la loi Fillon sur le dialogue social de l'automne 2004, qui supprimait le « principe de faveur », selon lequel un accord d'entreprise ne peut être moins favorable que l'accord de branche, pour accroître localement la flexibilité, allonger le temps de travail au nom de « l'assouplissement » des prétendues « 35 heures » mise en place par la « gauche plurielle ». Individualisant le droit à la formation, et le sortant du temps de travail, cette loi vise aussi à faire en sorte que les directions syndicales s'engagent profondément dans la mise en place de ces accords en instaurant le « droit d'opposition majoritaire » à un accord. Une application exemplaire en a été donnée aux usines Perrier dans le Gard où Sarkozy et Thibault sont intervenus conjointement pour faire renoncer la direction locale de la CGT à son « droit d'opposition » au plan de restructuration - licenciements.

Au lendemain du référendum de 2005, remis en selle par le PS, le PCF et les directions syndicales, le gouvernement Chirac-Villepin avait pris une série

d'ordonnances en matière de droit du travail au nombre desquelles celle instaurant le C.N.E., contrat nouvelle embauche, permettant à tout patron de PME de licencier sans motif un salarié durant les deux ans suivant l'embauche. Parallèlement, étaient prises des mesures visant, au moyen du chèque-emploi, à liquider le contrat de travail en tant que tel, ainsi que de nouvelles mesures poussant à la privation massive des chômeurs de l'indemnisation.

Peu de temps après, à titre expérimental, était lancé le « contrat de transition professionnelle ». Ce « contrat », rattaché à aucune convention collective, « évite » formellement le licenciement ... en transformant ce dernier en « transition » durant laquelle, en échange d'une allocation de misère, le travailleur concerné doit accepter toute offre, être mis à disposition éventuellement de plusieurs entreprises du bassin d'emploi. Première ébauche de la « sécurité sociale professionnelle » qui substitue un contrat individuel aux garanties collectives de la classe ouvrière, ce « CTP » annonce ce que serait la généralisation de cette « revendication » portée sur les fonts baptismaux par la direction de la CGT : la précarité généralisée, la soumission généralisée du prolétariat aux besoins et possibilités immédiates du Capital.

Mais après l'étape du C.N.E., le lancement de CPE. par Villepin a aussi découlé d'une conjoncture politique

marquée par une série de défaites ouvrières d'importance. A Marseille, successivement, à la SNCM et à la RTM, des grèves dures étaient défaites. Dans le premier cas, la direction SNCM de la CGT, encadrée par la direction confédérale, avait par avance borné ses revendications à la négociation d'un bon « *plan social* » et à une « *solution alternative* » acceptant le principe de la privatisation de la compagnie. Alors même que le gouvernement faisait donner le GIGN et l'armée contre les marins grévistes, Thibault (CGT) s'en allait rencontrer Villepin à Matignon, ce dernier soulignant en conclusion de cette entrevue la « *convergence de vues* » entre eux. Après avoir empêché toute extension du mouvement, la direction CGT finissait par organiser elle-même le vote de reprise en faisant peser sur les récalcitrants la menace de la mise en faillite de l'entreprise. Dans le second cas, face à la mairie UMP de Marseille, la grève des traminois contre la privatisation du futur tramway était cassée... par une décision du tribunal jugeant la grève illégale. Face à cette décision inique, anti-grève, les directions des fédérations des transports restaient l'arme au pied alors que tous les travailleurs de ce secteur sont attaqués par une telle jurisprudence !

Armée contre les marins, tribunaux contre les traminois, c'est enfin, en novembre, la proclamation de « l'Etat d'urgence », mesure sortie tout droit de l'arsenal

répressif utilisé lors de la guerre d'Algérie, que le gouvernement va se permettre, sous couvert d'une vague d'incidents d'affrontements avec la police (suite à l'envoi à la mort par la Police de deux jeunes de Clichy-sous-Bois) mais aussi d'agressions anti-ouvrières dans les quartiers populaires, dont il portait, et Sarkozy au premier chef, la responsabilité totale. La proclamation de l'Etat d'urgence sera de facto approuvée par le Parti Socialiste, les autres directions des organisations du mouvement ouvrier laissant faire cyniquement.

C'est dans cette situation, cette « *fenêtre de tir* » dira-t-il, que Villepin décida donc de lancer avec le CPE une offensive qu'il espérait décisive contre la notion même de CDI, offensive visant tout particulièrement la jeunesse ouvrière. En présentant le CPE, il annonçait pour « les mois qui viennent » la remise en cause de tous les contrats de travail.

Et dans le même temps, Villepin, apprenti bonaparte en chambre, se croit fort non seulement de porter une attaque d'une extrême violence contre le droit du travail et particulièrement contre la jeunesse, mais même de modifier profondément les relations avec les organisations syndicales qu'il entend désormais confiner à l'application de mesures décidées par le seul gouvernement, sans passer par la concertation préalable.

La défaite subie par le gouvernement sur le CPE l'indique : la rupture de la concertation, le front unique des organisations du mouvement ouvrier contre lui, sont la voie à suivre pour vaincre

Sur le CPE, les directions syndicales n'ont pas eu à refuser la concertation au départ... elle ne leur a pas été proposée ! Mais justement, le morceau est ici un peu gros à avaler. Les appareils plus que tout entendent défendre leur place dans le dispositif du « dialogue social ». D'où la prise de position unanime des directions syndicales pour le retrait du CPE.

La différence avec les défaites précédentes saute aux yeux. Les appareils ne s'étaient prononcés ni pour le retrait de la contre-réforme des retraites, ni pour le retrait de la contre-réforme de la Sécurité Sociale, ni pour le retrait de la loi Fillon contre l'Ecole.

Cette prise de position a des conséquences décisives. Il semble en effet au début que le coup de force de Villepin va être couronné de succès. Les premières manifestations sont faibles, d'autant plus que les appareils syndicaux sont très attentifs à contenir la mobilisation dans des formes qui ne menacent pas l'existence du gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy, d'où les journées d'action sans appel à la grève, journées « *saute mouton* » comme le dit l'appareil Force Ouvrière lui-même. Pourtant de manière d'abord isolée à Rennes, puis progressivement de manière généralisée à partir de début mars, les étudiants se mettent en grève, grève qui va s'étendre à tout le pays

et chercher à se centraliser, tendance qui aboutira à la création d'une « coordination », dont les limites permettront notamment à la direction de l'UNEF de garder les mains libres.

Les étudiants sont rejoints par les travailleurs, massivement présents et débrayant pour venir manifester les 7 ou 18 mars, dans le cadre imposé par les appareils des « journées d'action » (car ces derniers ne veulent pas « *infliger une défaite politique au gouvernement* », dont ils « *ne demandent pas la démission* », précisera au nom de tous, à l'issue de l'intersyndicale, Julliard, de l'UNEF).

Mais si la mobilisation des travailleurs reste totalement dans le cadre prévu par les appareils, pour une part la jeunesse échappe à son contrôle. C'est ce que révèlent les prises de position des différentes réunions nationales des « coordinations nationales » étudiantes, qui en appellent aux directions syndicales pour l'organisation commune d'une manifestation centrale à Paris (l'appel de Dijon, le 19 mars, fixe comme objectif l'Assemblée Nationale). L'existence du gouvernement peut être mise en question.

Les appareils syndicaux, bien que refusant de reprendre la concertation, ne répondront pas à l'appel des

coordinations étudiantes et laisseront même le 23 mars les étudiants qui tentent de se diriger vers l'Assemblée Nationale (comme les lycéens un an plus tôt) sous les coups croisés des bandes de loubards et de la police. Mais au sein même de l'UMP comme dans les sommets du MEDEF on se rend compte que pour éviter la chute de Chirac et Villepin, il faut céder.

La direction de la CGT, de FO, de la FSU comme celles du PS et du PCF n'ont pour leur part cessé de lancer des appels vibrants à Chirac sur le thème : « Cédez sur le CPE pour éviter le pire et que puisse reprendre le dialogue social ». Ainsi sera organisée la « sortie de crise » sous la houlette de Sarkozy et des présidents de groupe UMP au Sénat et à l'Assemblée, De Rohan et Accoyer.

Le gouvernement s'est sauvé et a été sauvé par les appareils mais il a dû retirer le CPE, ce qui constitue une défaite majeure, la première depuis 2002 sur le terrain de la lutte des classes directe. L'une des répercussions en est « l'affaire Clearstream » qui revient exploser à la figure de Villepin, tandis que son groupe parlementaire menace de ne pas voter son projet de loi sur GDF.

Ce sont une nouvelle fois les appareils syndicaux, le PS et le PCF, qui vont lui permettre de reprendre sa route. Dès le retrait du CPE, les directions syndicales se livrent à une véritable orgie de « dialogue social » et en premier lieu celle de l'UNEF. C'est à la Sorbonne - haut lieu du combat des étudiants réinvestie violemment quelques semaines plus tôt par les CRS - et sous la protection de la police chargée de contenir les derniers feux de la mobilisation étudiante que sera mise en place la « commission Hetzel » dite « Université emploi ». Au premier rang : Aschieri, dirigeant FSU, et Julliard, président de l'UNEF, que Villepin de la tribune s'offrira le luxe de tancer pour son retard !

Dans le même temps, Parisot a convoqué les directions syndicales pour parler de « *toutes les flexibilités, toutes les précarités* ». Ainsi tout ce que les travailleurs et la jeunesse ont rejeté est réintroduit dans la concertation. Et celle-ci continue jusqu'à aujourd'hui : ce sont les ateliers de la « *délibération sociale* » avec au programme : contrat de travail unique, « sécurité sociale professionnelle », « mise à plat de l'assurance chômage ».

Gouvernement et appareils syndicaux ont tiré les leçons de la mobilisation contre le CPE. Ils sont d'accord : cela ne doit pas se reproduire. Et c'est pour cette raison que tous approuvent la « *loi de modernisation du dialogue social* » qui doit faire selon la formule de Chirac des directions syndicales les co-élaboratrices des contre-réformes du capital, toute modification du droit du travail étant désormais soumise préalablement à la concertation des « partenaires sociaux ». En clair, il faut passer du « diagnostic partagé » à la co-législation. Il faut – et les dirigeants y sont complètement disposés et le réclament – franchir un palier supplémentaire à la prise en charge par les directions syndicales des contre-réformes réactionnaires.

A l'inverse, la leçon pour les travailleurs et les jeunes qui veulent en finir avec la spirale des contre-réformes est claire et vaudra d'ailleurs quel que soit le gouvernement issu des élections, quand bien même leur résultat est tout sauf indifférent : il est impératif de lutter pour que soit brisée la concertation, le « dialogue » permanent que mènent appareils syndicaux, PS et PCF, avec les responsables de la situation désastreuse qui est faite au prolétariat dans ce pays.

III. Présidentielles : la position du Cercle et du « Comité » pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire, de l'internationale ouvrière révolutionnaire

L'élection présidentielle est, dans le cadre de la constitution réactionnaire de la Ve république, une élection centrale dans la mesure où le président concentre entre ses mains des pouvoirs considérables, régaliens, depuis des nominations en tous domaines jusqu'à la signature des traités en passant par la possibilité de museler voire de dissoudre le Parlement. Cette prééminence de l'exécutif sied particulièrement au grand capital, auquel elle permet de voir réalisés ses desideratas quotidiens par ce régime bonapartiste bâtarde, guère embarrassé par sa nécessaire couverture parlementaire pour pondre décrets, circulaires, nominations, etc. y répondant immédiatement. La réforme du quinquennat (et l'inversion du calendrier électoral) décidée par le gouvernement de la « gauche plurielle » a encore renforcé le poids de cette élection en tendant à transformer les élections législatives en son simple prolongement.

Pour autant, ces élections restent un terrain où s'expriment, même de manière déformée, la lutte des classes, les rapports politiques entre les classes, et elles sont un enjeu de la lutte des classes.

Comme on l'a vu, pour la bourgeoisie, l'enjeu est d'utiliser les élections de 2007 pour se donner les moyens politiques de lancer une nouvelle vague d'assaut contre les travailleurs, et inversement, pour les prolétaires et jeunes, elles peuvent être l'occasion de manifester leur volonté de résister et de briser cette vague qui s'annonce.

De cette appréciation, il découle que les conditions politiques dans lesquelles les élections sont préparées ont une importance considérable. Depuis des mois, une propagande quotidienne effrénée de tous les grands groupes de presse capitalistes tente de fixer l'attention des masses sur la ligne bleue du scrutin présidentiel d'avril et mai prochains. Mais il n'était pas écrit, après la défaite de Chirac, Villepin et Sarkozy sur le CPE., que le calendrier soit tenu et que le Medef et l'UMP soient, comme c'est le cas aujourd'hui, en position de faire élire leur candidat. La possibilité existait, en prenant appui sur la défaite qu'ils avaient subie sur le CPE, de leur infliger une défaite décisive avant l'échéance électorale. Mais les dirigeants syndicaux ont remis en selle le gouvernement en rétablissant immédiatement la concertation sur tous les terrains. Un des premiers résultats de la volonté des appareils de permettre au gouvernement de tenir jusqu'au bout fut l'adoption sans coup férir d'une modification à la loi de privatisation d'EDF GDF, visant à faire sauter le principe de l'actionnariat majoritaire de l'Etat pour faciliter la fusion GDF – Suez.

Et à partir de la rentrée, tandis que PS et PCF renvoyaient plus que jamais toute perspective de changer de gouvernement aux lendemains d'élection, les directions syndicales se sont employées à dilapider méthodiquement toute possibilité de combat, à liquider les potentialités ouvertes par la défaite du gouvernement UMP sur le CPE.

Les appareils syndicaux pavent la voie du gouvernement vers les élections présidentielles

Le projet de budget ébauché dès juin 2006 est celui qui affiche le plus de suppressions de postes de la législature, 20 000 (sans compter celles qui pourront survenir en cours d'exercice, au titre de l'application de la « Lolf »). L'enseignement – en premier lieu le secondaire – est touché de plein fouet. Mais proportionnellement au nombre de fonctionnaires, c'est pire encore aux Finances.

Or, dans ce dernier secteur, tout l'automne a été marqué par des mouvements significatifs. Aux Douanes, tout particulièrement, contre une « réforme » aboutissant à de nombreuses suppressions de postes et de sites, mais aussi aux Impôts contre une réforme des mutations. Les dirigeants des fédérations CGT et FO des Finances se sont appliquées à isoler les différents secteurs de ce ministère les uns des autres, allant jusqu'à appeler à des grèves sectorielles à deux jours d'intervalle (!), et bien entendu se refusant à centraliser tous ces mouvements, par exemple sous la forme d'une puissante

manifestation des travailleurs des Finances à l'Assemblée nationale contre le projet de budget qui concentre l'ensemble des mesures prises contre les agents et leurs statuts.

A la SNCF, ensuite, des grèves locales ont montré la détermination des agents des conducteurs contre la remise en cause de leur déroulement de carrière et de leurs conditions de travail (sous prétexte du passage au service d'hiver). Mais alors que les questions soulevées étaient partout identiques, les appareils syndicaux, en premier lieu celui de la CGT les a laissés s'étioler, région par région, dépôt par dépôt.

La journée d'action du 8 février « sur les salaires » dans la Fonction publique, le même jour qu'une manifestation (sans grève) des cheminots, devait donc balayer la voie en direction des présidentielles.

Mais, dans l'enseignement, où le gouvernement poursuit jusqu'à la dernière minute une offensive multiforme, une question d'une grande importance a amené les professeurs à chercher à nouveau le chemin du combat: la destruction des décrets régissant leur service, datant de 1950. Il s'agit pour le gouvernement UMP de casser la définition des services en heures d'enseignement dans une discipline déterminée, d'aller vers la définition locale des services des professeurs et de porter un dernier coup frontal aux enseignants en liquidant un certain nombre de décharges horaires existantes, en d'autres termes en baissant brutalement le salaire de dizaines de milliers d'enseignants.

De fait, les enseignants ont imposé aux directions syndicales – lesquelles proposaient au ministère de co-réécrire les décrets de 1950 – d'appeler à la grève le 18

décembre 2006, pour le retrait du projet de décret de Robien, et de boycotter l'instance de concertation (CTPM) saisie de ce projet. La question d'une manifestation centrale au siège du gouvernement, de l'appel à la grève de tous les collègues pour organiser la montée en masse était posée dès décembre et le reste encore au moment où ces lignes sont écrites.

Pour autant, la décision qui vient d'être prise par les fédérations de l'Éducation nationale appelant à une « semaine d'action » du 19 au 24 mars, la décision de la direction du SNES – qui a la responsabilité essentielle – de s'y insérer par une grève de 24 heures le 20 Mars agrémentée d'une poussière de « manifestations » dans les gares, les rues piétonnières et d'interpellations des élus, manifestent la volonté claire de fermer toute perspective d'affronter le pouvoir.

Airbus : une possibilité pour la classe ouvrière de faire irruption sur la scène politique avant les élections

C'est une véritable épreuve de force, dont le résultat influera sur celui des élections, que le gouvernement a engagée avec la classe ouvrière à Airbus, entreprise-phare, en y annonçant par la bouche de Villepin 10 000 suppressions d'emploi, alors que dans de nombreuses entreprises du secteur privé se multiplient les grèves pour les salaires et contre les licenciements.

Quelques années après que le gouvernement Jospin Gayssot Voynet ait livré l'aérospatiale au capital privé, celui-ci entend aligner EADS sur les normes de fonctionnement de Boeing, lequel a filialisé et soustrait l'essentiel de la fabrication de ses avions... supprimant du coup la moitié de ses effectifs en quelques années. Pour les capitalistes, et leurs Etats, même une entreprise de pointe aux carnets de commandes remplis doit subir les exigences d'un taux de profit toujours plus élevé. Au passage, l'impérialisme allemand impose là aussi de plus en plus ses exigences à son concurrent français en s'octroyant quelques-uns des secteurs de production les plus juteux. Ainsi va leur prétendue « Europe unie » !

Dès l'annonce du plan « Power 8 », des deux côtés du Rhin, les travailleurs ont débrayé spontanément. Aux dirigeants CGT de l'usine de Méaultes (condamnée par le plan) parlant de « mouvement d'humeur », ceux de l'IG Metall ont fait écho en précisant que : « les arrêts de travail qui ont eu lieu à Varel, Laupheim et Nordenham étaient spontanés et non organisés par IG Metall »... et appelant à la reprise pour rester dans le cadre de la « légalité ». Contre la volonté des travailleurs, qui ont les mêmes intérêts dans tous les pays touchés, aucune direction syndicale ne revendique le retrait pur et simple du plan « Power 8 ». Acceptant les exigences du Capital, elles n'envisagent même pas l'expropriation des groupes privés qui ont accumulé des profits gargantuesques avec EADS (Lagardère, par exemple, a investi 200 millions d'euros lors de la

privatisation et a revendu, peu avant l'annonce des retards sur le nouvel avion, la moitié de ses titres pour 2 milliards !). Elles se situent sur le terrain de la « recapitalisation de l'entreprise », « *par la puissance publique, par des institutions financières et par des collectivités territoriales...* » (déclaration de la CGT en date du 27 février), quand elles ne se vautrent pas dans la fange du « patriotisme économique », opposant la défense de « l'industrie française » à l'Allemagne.

Et tandis que le PS propose la « régionalisation » du capital, le PCF (Buffet) propose: « *l'ouverture d'un débat avec les directions d'entreprises, les salariés et les élus* » ! Elle ajoute : « *Le Parlement doit être convoqué d'urgence* ». Il faudrait donc remettre le sort des travailleurs entre les mains de la majorité de députés UMP !

Alors que la seule issue positive est l'appel à la grève générale du groupe, contre toute suppression d'emploi, pour le retrait du plan « Power 8 », dont les grèves spontanées ont montré la possibilité, les appareils syndicaux ont appelé à ... quatre heures de grève le 6 mars, puis à une « eurogrève » le 16.

La grève totale à Airbus, à quelques semaines des élections, aurait un impact considérable dans tout le pays. Elle ouvrirait en particulier la voie à la manifestation centrale de tous les métallos à Paris, au siège du gouvernement, contre toutes les suppressions d'emploi, à l'appel des fédérations de métallos, mais aussi du PS, du PCF, de la LCR et LO qui disposent pour cela des tréteaux électoraux.

Une telle issue bouleverserait la situation politique et éviterait que la campagne soit placée sous le signe d'une défaite dans cette entreprise dont le sort prend aujourd'hui une importance cruciale pour tout le prolétariat. L'irruption des ouvriers d'Airbus sur le devant de la scène bouleverserait aussi les plans des directions syndicales, d'ores et déjà toutes tournées vers les élections présidentielles.

Les appareils syndicaux « interpellent » les candidats

Pour prendre l'exemple de l'enseignement, il est significatif que la FSU, fédération majoritaire, ait vu son orientation se centrer, depuis des mois, sur « l'interpellation » des candidats aux présidentielles. Tel était le seul objectif clair assigné à la « manifestation nationale » organisée par la direction de la FSU le samedi 20 janvier à Paris, avant que son congrès soit entièrement tourné vers cette « perspective ». Que signifie-t-elle à l'adresse des enseignants, sinon que ces derniers devraient non seulement s'en remettre aux élections présidentielles, mais qui plus est espérer des réponses positives à leurs revendications de la part de tous les candidats « démocratiques » (au nombre desquels la direction de la FSU intègre naturellement le ministre Sarkozy qui est aussi le ministre de la chasse aux enfants sans-papiers dans les écoles).

Au nom de l'« indépendance » du syndicat par rapport à la politique, dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU, dans un bel ensemble, refusent de donner toute consigne de vote. La direction de FO ne fait que confirmer une position très ancienne d'« apolitisme ». La direction de la CGT, à travers sa commission exécutive confédérale déclare : « *La CGT en tant qu'organisation syndicale indépendante des partis, comme du patronat et du gouvernement, n'a pas à donner de consigne de vote.* ». Le congrès de la FSU a également exclu toute consigne de vote en décidant d'interpeller les candidats sur un « manifeste pour l'éducation ». Quant à la direction de l'UNEF, elle est allée jusqu'à inviter à son congrès tous les candidats « démocratiques » aux élections, parmi lesquels... Sarkozy et Bayrou.

Evidemment, le refus d'appeler à battre les candidats des partis bourgeois au nom de l'« indépendance syndicale » est une escroquerie. La seule indépendance syndicale qui vaille, c'est l'indépendance de classe, donc l'indépendance par rapport au patronat, à la bourgeoisie et à son Etat. Cette indépendance de classe commande au contraire que les organisations syndicales, qui ne peuvent être indifférentes aux conditions politiques de la lutte des classes, appellent à défaire les candidats des partis bourgeois, surtout lorsque ceux – ci, tels Sarkozy, programment ouvertement la liquidation du droit de grève, celle des régimes spéciaux, la sélection à l'Université, etc.

Pendant que le gouvernement poursuit jusqu'à la dernière heure son offensive contre les travailleurs, les appareils posent les jalons de la coopération avec le futur gouvernement au compte du MEDEF. Ainsi, la Commission exécutive confédérale de la CGT relie son refus de prendre position sur les élections à son « *combat pour de nouvelles conquêtes économiques et sociales, pour un nouveau statut du travail salarié dont la « sécurité sociale professionnelle », véritable alternative aux licenciements* ». Sur ce terrain la concertation pourra aller bon train puisque c'est l'objectif du MEDEF, qui figure au programme tant de Sarkozy que de Ségolène Royal. Tout dans la déclaration de la CEC de la CGT est du même tonneau : « *nouvelles règles de représentativité syndicale...principe de l'accord majoritaire... modernisation des services publics* ».

Le journal *Le Monde* du 9 février résume la position des dirigeants syndicaux sur la question des élections : « *Nul ne franchit une ligne jaune au-delà de laquelle les relations avec le futur pouvoir serait compromis.* ».

Pour les travailleurs, une nécessité : battre tous les candidats des partis bourgeois, Sarkozy, bien sûr, mais aussi Bayrou, Le Pen, etc.

Il ne fait aucun doute que la plupart des secteurs de la bourgeoisie, la victoire de Sarkozy serait la meilleure configuration politique pour remporter la prochaine bataille contre le prolétariat et ses acquis. Celui-ci a montré son aptitude à ranger derrière sa candidature la quasi-totalité de l'UMP – ce qui était loin d'être donné d'avance. Sa victoire, éventuellement suivie d'une victoire de l'UMP aux législatives, garantirait la stabilité de la Ve République. Il a, comme ministre de l'Intérieur, montré qu'il ne reculerait pas devant les mesures d'« ordre » contre le mouvement du prolétariat et de la jeunesse. Il n'en reste pas moins que d'autres candidats peuvent bénéficier de soutiens de fractions non négligeables du Capital, voire des mêmes que Sarkozy, mais pour d'autres raisons.

Le Pen représente les secteurs de la bourgeoisie que la liquidation des barrières douanières dans le cadre de l'UE, la libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, menacent dans son existence même. Cette fraction est d'autant plus enragée que la situation d'ensemble de la bourgeoisie française est menaçante et que donc nombre de secteurs sont au bord de la banqueroute. Il peut se targuer pour cela d'un pedigree fait du soutien aux causes les plus réactionnaires de la bourgeoisie, depuis le poujadisme et l'Algérie française, d'une xénophobie jamais démentie, aux relents fascistes, ne concédant sans doute que la défense des Chouans à de Villiers. Son populisme réactionnaire mord sur une frange de l'électorat ouvrier du fait de la décomposition du mouvement ouvrier, du désespoir généré par la politique menée par le PS et le PCF lors qu'ils ont été au pouvoir depuis 1981.

La candidature Bayrou est quant elle aujourd'hui propulsée par les sondages et le matraquage médiatique, comme le fut la candidature Royal lors des primaires du PS... mais contre elle. Car il est au centre d'une opération visant à porter un coup au PS qui menacerait immédiatement son existence même. C'est même son principal intérêt pour la bourgeoisie, son programme, adoube par l'ancien président du FMI, M. Camdessus, étant celui de Sarkozy enrobé de sauce béarnaise, martelant sur la nécessité de réduire la dette et de supprimer les déficits (avec le soutien d'un « expert », J. Peyrelevade, ancien président du Crédit Lyonnais). Bayrou, le candidat de l'UDF maintenue, donc du parti de la démocratie chrétienne aux liens privilégiés avec l'Eglise catholique. Rappelons qu'il est l'homme de l'amendement Bayrou, amendement « caisses ouvertes » pour les écoles privées et confessionnelles contre lequel se sont dressés un million de manifestants en janvier 1994. Sa proposition de « grande coalition » s'inspire ouvertement de la situation allemande, où

celle-ci vint de voter l'allongement de l'âge de départ à la retraite à 67 ans, ou encore de la situation italienne, où les partis issus du mouvement ouvrier se sont subordonnés au démocrate-chrétien Prodi. Cette voie, qui séduit largement dans la bourgeoisie, est une voie sûre, testée dans de nombreux pays d'Europe, pour réaliser le même programme que l'UMP.

Mais sa candidature sert d'abord aujourd'hui de levier pour tenter de briser le PS, au profit d'un grand « parti démocrate » que prône Bayrou, et qui intégrerait des pans entiers de l'appareil du PS. Ce qui n'est envisageable que parce que ce dernier n'y voit guère d'objections. Il suffit de citer l'interview donnée par Strauss-Kahn au *Monde* dans laquelle il invite ouvertement à constituer une majorité du « pacte présidentiel » avec Bayrou sous prétexte de battre Sarkozy. Car, ce qui permet à cette opération de prendre une certaine ampleur, c'est la politique menée par la direction du PS.

A la volonté populaire de battre Sarkozy et les partis bourgeois, le PS oppose la candidature de Royal, et son programme

Pendant des mois et des mois, Royal a été lancée sur le marché comme un produit de marketing par les grands médias. Les grands groupes de presse du capital financier préparaient le terrain pour la victoire de Royal dans les « primaires » socialistes, victoire ouvertement souhaitée par les dirigeants UMP.

La candidature de Royal a été lancée à l'extérieur du PS à travers les clubs « Désir d'avenir », et d'emblée Royal a affiché des positions qui indiquaient que, non seulement elle entendait écartier de sa campagne toute référence, même la plus formelle aux revendications du prolétariat, mais qu'elle se situait sur le terrain de la compétition – émulation avec les candidats des partis bourgeois sur le terrain des propositions les plus réactionnaires, y compris sur le terrain « sécuritaire » où elle se faisait forte d'en remonter à Sarkozy.

L'appareil du PS a vite emboîté le pas, et préparé les conditions de son succès, notamment en instaurant les « cotisations à 20 euros » permettant à des dizaines de milliers de nouveaux « adhérents » de voter pour plébisciter le candidat du PS. Au final, c'est un nouveau pas dans la décomposition du PS qui a été franchi, et, quel que soit le résultat de la présidentielle, le fait que Royal se soit subordonné le PS, qu'elle l'ait pris (pour la première fois dans son histoire) « à droite », ouvre une nouvelle étape, dont l'un des enjeux est le maintien ou non de l'existence du PS comme parti ouvrier-bourgeois parlementaire, même ultra-dégénéré.

L'axe de la campagne de Royal : « réconcilier les Français avec l'entreprise », « réhabiliter la valeur – travail » ne peut que réjouir le Medef. Sa campagne pour l'« ordre juste » est explicitement empruntée à la

doctrine sociale de l'Eglise. C'est dans ce cadre, après la comédie des « débats – participatifs » qui avait d'abord comme fonction de l'émanciper du PS, que Royal a décliné ses « cent propositions » le 11 février, qui se situent totalement dans la lignée de ses déclarations précédentes.

Il faut d'abord préciser que Royal exclut de son programme toute abrogation de la rafale de lois réactionnaires du gouvernement UMP, ni les lois Fillon, ni les lois Perben-Sarkozy, par exemple. Ensuite, le discours de Villepinte a commencé par l'évocation de la dette publique... Tout un programme !

Le moyen selon elle de « réduire la dette » (c'est-à-dire de payer rubis sur ongle capital et intérêts aux grandes banques créancières), c'est, pour Royal, « la réforme de l'Etat » via la « décentralisation aboutie », dans la continuité de la « décentralisation » Raffarin de 2003. C'est, pour Royal, le moyen d'expulser des centaines de milliers de fonctionnaires de la Fonction publique, de supprimer des ministères comme elle l'a indiqué aux *Echos* du 15 mars.

Le PS ne peut éviter (ce sont les traces du combat de la jeunesse au printemps 2006) de se prononcer pour l'abrogation du CNE et pour que le CDI soit « la règle ». Sa candidate ne s'en prononce pas moins pour une « réforme des 35 heures » dans le souci de la « compétitivité des entreprises », et propose la mise en place de « 500000 emplois tremplins » qui livreraient les jeunes au patronat, tous frais payés pour ce dernier ! Bien évidemment, elle défend la fameuse « sécurité sociale professionnelle » dont on a montré plus haut qu'elle équivalait à la liquidation du CDI.

Son programme sur l'Ecole est entièrement réactionnaire : autonomie totale des universités, assouplissement de la carte scolaire (et donc concurrence effrénée entre établissements), création d'une sous catégorie d'enseignants, dont on imagine aisément le statut appelés « répétiteurs ». Elle s'est même distinguée en assumant le contenu d'une vidéo où elle propose d'obliger les enseignants à 35 heures de présence dans les établissements !

En réalité, ce qui distingue Royal de ses concurrents à ce stade, mis à part quelques promesses symboliques (comme une augmentation du SMIC dans des délais inconnus et sans préciser si elle parle en brut ou en net), c'est le soin particulier que prennent toutes ses propositions à associer au maximum possible les dirigeants syndicaux à sa politique. Ainsi sur les salaires via « *une conférence nationale sur les salaires, les revenus et la croissance* » annuelle, mais encore dans l'enseignement, etc. Rappelons que Royal a même évoqué la possibilité d'aller vers un syndicalisme obligatoire (sponsorisé et financé en réalité de a à z par

l'Etat et le patronat) pour utiliser à plein les appareils syndicaux pour faire passer sa politique sans heurts majeurs.

Le programme du PS est un programme de défense du capitalisme français et de l'Etat bourgeois. Royal l'exprime de la manière la plus glaçante, repoussante. Certes, à l'instar des enseignants cités par *le Monde* du 14 mars qui affirment « *voter Royal non, mais voter socialiste oui* », des millions de travailleurs voteront PS malgré son programme, parce qu'ils n'ont guère d'autres possibilités pour battre les candidats des partis bourgeois. Mais la campagne de la candidate du PS est un obstacle de taille à la défaite des partis de la bourgeoisie.

Il n'en demeure pas moins que la signification essentielle de sa victoire éventuelle au second tour ne serait pas un soutien à son programme, mais la manifestation de la volonté des masses d'en finir avec la politique menée depuis cinq ans par l'UMP et l'UDF, de les chasser du pouvoir.

Buffet (PCF) candidate au nom de la « gauche anti-libérale »

De 1995 à 2002, les élections présidentielles ont toujours ponctué l'irrésistible effondrement électoral du PCF. Il n'en sera pas cette année autrement. La vérité est que le PCF est condamné à l'agonie et à la mort par la restauration du capitalisme en URSS et la disparition de la bureaucratie du Kremlin, à l'existence de laquelle sa propre existence était liée.

Ce que les dirigeants présentaient comme un remède à cet inexorable déclin, à savoir présenter la candidature PCF dans l'emballage de la « gauche anti-libérale », s'est avéré être un facteur de dislocation supplémentaire. Non seulement la tentative de faire avaler la candidature Buffet comme candidature des « collectifs antilibéraux » a échoué, mais le résultat final est que la candidature PCF est portée par le seul PCF, mais avec ... interdiction du sigle PCF dans les meetings de Buffet, ce qui ne manque pas de développer à tous les niveaux une crise ouverte du PCF, une partie de l'appareil derrière Braouezec faisant campagne pour Bové.

Le programme du PCF ne se situe pas moins que celui de Royal sur le terrain de la défense de la propriété privée des moyens de production et de l'Etat bourgeois.

Fustigeant les « *dérives de l'Etatisation* », Buffet se place en effet sur le terrain d'une « *autre orientation de la mondialisation* », qu'il faudrait simplement réformer pour atténuer les effets de l'impérialisme.

En demandant « *l'intervention des salariés dans la gestion* » des entreprises, elle propose en réalité une nouvelle mouture de l'association capital – travail. Son programme se situe de facto entièrement sur le terrain des contre-réformes voulues par la bourgeoisie française, comme la « *modernisation des services publics* ». Il en va aussi ainsi de sa proposition de remise en cause du salaire différé comme base de financement de la Sécurité sociale (au nom de la taxation des machines et de la spéculation !). Il en va bien sûr ainsi de la « *sécurité sociale professionnelle* » dont elle est une des plus ardentes promotrices.

Le programme de Buffet dans cette campagne n'ouvre pas davantage d'issue aux travailleurs que celui de Royal. Mais comme le vote Buffet ne présente même pas l'intérêt, aux yeux des travailleurs, d'être efficace pour éviter d'avoir deux candidats des partis bourgeois au second tour, une nouvelle catastrophe électorale est en vue pour le PCF.

Besancenot, Laguiller : une orientation qui tourne le dos à un véritable programme révolutionnaire

Les candidats LCR et LO sont volontiers présentés comme « révolutionnaires », ou même « trotskystes », même si, s'agissant de Besancenot, il rejette systématiquement cette étiquette. D'ailleurs, la LCR s'était prononcée pour une candidature unitaire anti-libérale, donc d'une

candidature derrière laquelle auraient pu se retrouver non seulement le PCF et la LCR, mais encore la nébuleuse de groupes divers dont certains, tels ATTAC, la fondation Copernic et autres, sont des groupes totalement étrangers au mouvement ouvrier.

La seule « exigence » de la direction de la LCR était d'obtenir la « garantie » qu'un tel candidat ne prendrait pas position pour la candidate du PS au second tour. Il s'agissait donc d'une exigence manœuvrière (pour ne pas se retrouver enrôlée sous la bannière du PCF, force numériquement la plus importante de ces collectifs) mais aussi réactionnaire, rééditant la politique de la LCR en 2002 qui, au premier tour, avait annoncé son refus de voter Jospin en cas de présence de celui-ci au second tour pour finir... par appeler à voter Chirac !

Devant le refus des autres « composantes » des « collectifs », la LCR a donc fait cavalier seul, non sans provoquer une crise en son sein, une partie de ses membres menant campagne pour le candidat « apartidaire » Bové. Cela dit, la course aux parrainages emmène Besancenot bien loin, nuançant d'une part sa position sur le second tour, et jusqu'à accepter le parrainage d'Agailion qui fut le ministre UMP qui liquida le statut des intermittents du spectacle !

La campagne de la LCR est marquée à la fois par le refus, en tout cas à ce stade, d'appeler à battre les partis bourgeois, mais tout autant par celui d'ouvrir la perspective du socialisme. On l'a rappelé dans la première partie de cet article, Besancenot ne remet pas en question le capitalisme, ni même le principe de « compétitivité » des entreprises. Chacune ou presque de ses apparitions télévisées le voit même se faire le héraut des « petits » capitalistes, sous-traitants, contre les « grosses entreprises » « donneurs d'ordre ».

Sous couvert de « pragmatisme », la LCR présente « un plan de mesures d'urgence sociales et démocratiques qui permettraient maintenant à des millions de personnes de sortir la tête de l'eau ». Mais précisément, il n'est pas possible de « sortir la tête de l'eau » sans s'engager dans la voie de l'expropriation du capital. Cela va de soi pour un trotskyste, c'est d'ailleurs ce qui fonde le *Programme de transition* adopté lors de sa fondation par la IVe Internationale. Mais la LCR est l'héritière politique des liquidateurs de la IVe internationale.

Se refusant à ouvrir cette perspective, le « programme d'urgence » de la LCR se présente inéluctablement ainsi qu'un couteau sans lame auquel il manque le manche. Quant au socialisme, interrogé sur la question par *I-Tele* (cf. *le Monde* du 28 février), il répond : « *je n'ai pas de projet de société* », ce qui ne peut être compris autrement que comme un rejet du socialisme (la LCR a récemment rejeté la « dictature du prolétariat » de ses statuts). Besancenot justifie ce rejet au nom d'« un bilan critique, y compris sur les questions démocratiques, des expériences révolutionnaires qui ont pu être faites ». C'est semer la confusion entre la révolution d'Octobre et la contre-révolution stalinienne, attribuer au parti bolchévique de Lénine et Trotsky les crimes de Staline.

La candidature de Besancenot, par son programme, par le fait qu'elle tourne le dos à l'exigence de battre les candidats des partis bourgeois en utilisant le vote pour le candidat du parti issu du mouvement ouvrier resté en lice au second tour, ne peut être qualifiée de candidature révolutionnaire.

Quant à Lutte Ouvrière, le même constat s'impose. A ne pas vouloir ouvrir la voie de l'expropriation du capital, de l'organisation de la production en fonction des besoins des masses et non du profit, ses « revendications d'urgence » prennent une signification singulière. Ainsi, face aux plans de licenciements, Arlette Laguiller se prononce pour l'ouverture des livres de compte du patronat. Soit. Mais du point de vue d'un programme réellement révolutionnaire, l'ouverture des livres de compte n'est pas un but en soi. Il constitue un mot d'ordre transitoire qui ne vise à rien d'autre qu'à rendre immédiatement saisissable la nécessité d'établir le contrôle ouvrier et, au-delà, l'expropriation des grands groupes capitalistes pour faire fonctionner la production au service des masses.

Autrement, le mot d'ordre d'ouverture des livres de compte finit inéluctablement par être réduit à celui... de l'extension du pouvoir des comités d'entreprise, comme elle l'indique dans un meeting à Châteauroux le 2 septembre : « *Il ne s'agit pas seulement de donner le bilan qu'elles donnent aux comités d'entreprise, il s'agit d'élargir les moyens des comités d'entreprise, leur droit de contrôler les comptabilités au jour le jour, de désigner des comptables et des experts indépendants qui contrôlent ces géants qui dominent la société, mais aussi les comptes en banque de leurs dirigeants, de leurs principaux actionnaires et de leurs proches.* ». Ainsi dévoyé, le mot d'ordre d'ouverture des livres de compte ne se différencie en rien de celui du PCF « intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises ». Au lieu d'être un mot d'ordre ouvrant sur la nécessité d'exproprier le capital, de porter au pouvoir un gouvernement ouvrier dont ce serait la mission, il s'inscrit dans le cadre réformiste et vain « d'une autre répartition des richesses ».

Quant à la nécessité de battre les candidats des partis bourgeois, certes, Arlette Laguiller épouse aujourd'hui l'aspiration à « chasser la droite ». Dans ses bulletins d'entreprise on lit ainsi : « *Oui, on ne peut que souhaiter que cette droite aussi effrontément au service des possédants reçoive lors de l'élection présidentielle la réponse qu'elle mérite de la part des électeurs populaires.* ». Mais c'est aussitôt pour proposer ... le contraire : « *c'est seulement au premier tour qu'on peut dire ce que l'on pense, c'est au premier tour qu'on peut voter selon ses convictions et exprimer ses exigences. Au deuxième tour, l'électorat n'a le choix qu'entre deux candidats, qui chacun à sa façon mènera la politique que lui imposera le grand patronat.* ».

A quoi servent les Bové, Voynet, Schivardi ?

A ces deux candidats étiquetés comme trotskystes, les médias en rajoutent parfois un troisième, Gérard Schivardi, maire divers gauche et conseiller général de l'Aude où il siège dans le groupe de la gauche plurielle. Celui-ci se défend vigoureusement d'être « d'extrême gauche », affirmant même que si Fabius avait été désigné par le PS, il ne serait pas présenté. Mais Schivardi est l'homme de paille du Parti des Travailleurs, dont l'essentiel des forces militantes est constitué du « courant communiste internationaliste » dirigé par Gluckstein et Lambert.

Ceux-ci ont imposé que le PT soutienne celui qui se présente de manière grotesque comme « le candidat des maires ». Lequel candidat indique lui-même que sa candidature n'a rien à voir avec le mouvement ouvrier puisque, dit-il, elle est portée par des maires de « toutes tendances » !

Quant à sa politique, elle est étrangère au mouvement ouvrier : c'est une politique « souverainiste », se situant toute entière sur le terrain de la défense de la « nation française », ses communes, sa « démocratie politique » et son vin, contre l'Union Européenne et ses diktats. Pratiquement, cela revient à exonérer le gouvernement UMP de toute responsabilité, puisque tout le mal découlerait du traité de Maastricht et des directives de la commission européenne. Conséquence, Schivardi lui aussi ne pipe mot de la nécessité de battre les partis bourgeois, de se préparer ainsi à combattre l'offensive annoncée pour le lendemain des présidentielles.

La soumission du PT à la candidature de Schivardi, candidature donc ouvertement étrangère au mouvement ouvrier, est une étape supplémentaire dans la décomposition politique du « courant communiste internationaliste » de Gluckstein Lambert.

La candidature de Bové n'est pas moins réactionnaire. Elle se définit d'abord comme tout entière tournée contre l'existence de partis et d'organisations du mouvement ouvrier, en particulier elle vise à torpiller les candidatures Buffet et Besancenot. Que les supporters de Bové aillent jusqu'à essayer d'arracher à Besancenot les parrainages qu'il avait obtenus en dit long à cet égard ! A ce titre, Bové a d'ailleurs fait preuve d'une certaine efficacité puisque sa candidature a disloqué aussi bien le PCF que la LCR, dont un certain nombre de militants font sa campagne. Sa

candidature est un élément d'accélération de la décomposition du PCF.

Réactionnaire, la campagne de Bové l'est aussi dans son contenu. Apôtre de la « décroissance », il nous explique que le problème n'est pas que la production soit orientée dans le seul but de la réalisation du profit et non de la satisfaction des besoins des masses. Non. Le problème, pour lui, serait que l'humanité produit trop. Eternel discours réactionnaire des écologistes de tout poil (de la multi-millionnaire Lepage à l'ami intime de Chirac, Nicolas Hulot aux émissions sur TF1 sponsorisées par Rhône-Poulenc en passant par l'ex-ministre de Jospin Voynet), qui fait reposer les catastrophes planétaires qui se préparent non pas sur la course folle au profit des grands trusts qui dominent et façonnent la société, mais sur l'irresponsabilité supposée des individus. A ce compte-là, la cause des raz-de-marée ne serait pas les mouvements de l'océan mais ceux de l'écume.

La candidature de Voynet, ancienne ministre de la « gauche plurielle » est sur le même terrain. Précisons : il est absolument incontestable que le capitalisme engendre – et la situation va s'aggravant – d'immenses catastrophes dans les rapports de l'homme et de son environnement : catastrophes climatiques, pollution, destruction des ressources naturelles, augmentation des zones désertifiées, etc. Le seul adage du capitalisme a toujours été : encaisser le profit maximum et immédiat, après moi... le déluge ! Il est impossible d'arrêter ce désastre sans mettre à l'ordre du jour en urgence la collectivisation des moyens de production, la maîtrise par les travailleurs de ce qui est produit et à quelles fins. Cela suppose la coopération avec le prolétariat au pouvoir des scientifiques débarrassés de la tutelle du capital permettant de saisir les conséquences en ce qui concerne les rapports de l'homme et de la nature. Mais, c'est autre chose que nous proposent les charlatans « écologistes » réactionnaires, à savoir une campagne contre la satisfaction des besoins des masses, contre la science elle-même, une campagne qui s'accommode parfaitement de l'existence des trusts impérialistes.

Ces candidatures doivent donc être caractérisés pour ce qu'elles sont : des candidatures non seulement étrangères au mouvement ouvrier mais tournées contre lui. En conséquence de quoi : aucune voix pour les Bové, Voynet, Schivardi.

Ce que défendrait le candidat d'une organisation authentiquement révolutionnaire : « on ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme »

Le Cercle et le «Comité» pour la construction du POR et de l'IOR n'ont ni les moyens politiques ni les moyens financiers de présenter un candidat aux élections présidentielles. Il doit pourtant être clair que,

si nous avons ces moyens, nous présenterions un candidat à de telles élections. Notre position est celle qu'avait expliquée Stéphane Just, fondateur et dirigeant du Comité :

"Présenter un candidat aux élections présidentielles est un impératif politique pour toute organisation ou tout parti ayant les moyens politiques et matériels de le faire. A moins, en ce qui concerne les organisations ou partis ouvriers révolutionnaires, qu'ils soient en mesure de les boycotter. Mais boycotter, ce n'est pas un appel à l'abstention, c'est empêcher, par tous les moyens, qu'elles aient lieu. Boycotter c'est ouvrir une situation révolutionnaire dans l'objectif de prendre le pouvoir. Pourquoi faut-il, quand le boycott n'est pas possible, présenter un candidat ? Parce que, en France, les élections présidentielles sont les plus importantes de toutes les élections. Il faut donc, lorsque c'est possible politiquement et matériellement, les utiliser, saisir les opportunités qu'elles offrent pour défendre sa politique, son programme.

Au regard de quoi la question de savoir si un des candidats des organisations et partis ouvriers sera présent au second tour, voire éventuellement élu, est secondaire. Une organisation ou parti ouvrier qui, ayant les moyens de présenter un candidat au premier tour pour défendre sa politique et son programme, ne le fait pas, met en cause son existence, le prétexte fut-il l'importance qu'il y ait au second tour un candidat d'une organisation ou d'un parti ouvrier face au candidat du capital. Certes, la présence au second tour d'un candidat d'une organisation ou parti ouvrier, son éventuelle élection sont importants. Il peut en résulter une modification profonde de la situation politique ouvrant des opportunités au prolétariat, à son action sur son propre plan et selon ses propres méthodes.

C'est pourquoi une organisation ouvrière et révolutionnaire doit, au nom de la politique de rupture avec la bourgeoisie, de Front unique des organisations et partis ouvriers, contre le capital et ses gouvernements, appeler à voter au second tour pour le candidat d'un parti ouvrier (si dégénéré et traître que soit ce parti) qui y serait opposé à un candidat représentant les organisations et partis bourgeois. Mais la priorité est de défendre au premier tour la politique et le programme de l'organisation ou du parti ouvrier révolutionnaire, en utilisant les moyens que donne la présentation d'un candidat, de mesurer (dans une certaine mesure) par les résultats électoraux obtenus son influence et de se construire. "

Présenter une telle candidature non seulement ne signifierait pas approbation des institutions de la Ve République, mais encore elle mettrait en avant comme objectif : en finir avec la Ve République qu'aujourd'hui aucun parti ne remet en cause, alors qu'elle reste un instrument particulièrement efficace aux mains du grand capital comme nous l'avons dit, et que la concentration extraordinaire des pouvoirs entre les mains du président et de l'exécutif qu'il nomme est

profondément antidémocratique ainsi qu'une source inépuisable de corruption – ce qui rend grotesques les déclarations de ceux qui aspirent à l'Élysée sur la « réforme des institutions ».

Evidemment, une telle candidature soulignerait l'enjeu des élections pour le prolétariat et la jeunesse, à savoir d'essayer de faire face dans les moins mauvaises conditions à la nouvelle offensive qui s'annonce, l'issue à Airbus ayant de ce point de vue une grande importance.

Elle poserait l'exigence de l'abrogation de toutes les contre-réformes réactionnaires des gouvernements Chirac-Raffarin et Chirac-Villepin-Sarkozy : abrogation de la contre-réforme des retraites de 2003, des lois de décentralisation, de la contre-réforme de l'Assurance Maladie, de la loi Fillon contre l'École, du LMD, de la loi dite « d'égalité des chances », de toutes les mesures prises contre le droit du travail (loi Fillon de 2004, instauration du CNE), contre l'Hôpital Public, abrogation des « accords » contre les intermittents du spectacle, accords de destruction de la culture. Bien sûr, elle se prononcerait pour le rétablissement de tous les postes supprimés dans la Fonction publique, à commencer par ceux que supprime le budget 2007.

Mais le programme d'un candidat authentiquement révolutionnaire ne pourrait en rester à l'abrogation de l'arsenal des dispositions réactionnaires des gouvernements UMP. Le devoir d'un révolutionnaire, c'est de dire la vérité. Et la vérité, c'est que si des millions de travailleurs, de jeunes, sont dans la misère, au chômage, dans la précarité, opprimés et exploités féroce, s'ils ne peuvent pas trouver de logement ou de logement décent, c'est le mode de production capitaliste qui est en cause.

Et encore, la situation présente s'inscrit dans la perspective de grandes catastrophes, en particulier la menace d'une crise économique et financière explosive et dramatique, à force pour le Capital d'avoir eu recours à la sphère du capital financier, fictif, spéculatif, pour repousser ses propres limites.

Les secousses sur les marchés boursiers qui ont suivi la chute, momentanée mais annonciatrice, de la bourse de Shanghai, puis les difficultés des groupes américains engagés dans l'immobilier, sont venues l'illustrer tout récemment, après les crises et krachs à répétition de la fin des années 90.

Et la vérité, c'est qu'aucune des revendications sérieuses, même les plus immédiates et les plus urgentes, ne peuvent être réalisées s'engager sans la voie de l'expropriation du capital, et il faut pour cela porter au pouvoir un gouvernement révolutionnaire, menant une politique anticapitaliste, un véritable gouvernement ouvrier.

- Pour le droit au travail, à un avenir pour la jeunesse

Ainsi, il est bien entendu nécessaire d'exiger et de combattre pour « aucun licenciement, aucune suppression d'emploi », car ce ne sont pas aux travailleurs de faire les frais des difficultés alléguées du capital à obtenir un taux de profit maximum. Mais comment assurer le droit au travail ? Comment en finir avec le chômage scandaleusement sous-estimé par les chiffres officiels, avec la précarité à laquelle le capitalisme voue la jeunesse ?

Pas autrement qu'en rompant avec la loi du profit. Cela signifie d'abord la réduction massive du temps de travail, sans flexibilité ni perte de salaire, jusqu'à embauche de tous les chômeurs (échelle mobile des heures de travail). Mais cette mesure vitale ne prend tout son sens que dans la perspective de l'organisation de la production en fonction des besoins des masses, de la mise sur pied d'un plan de production visant à répondre à ces besoins, à répartir aussi harmonieusement que possible le travail entre tous au lieu de la guerre de tous contre tous qu'engendre le capitalisme.

Deux mesures-clé sont indispensables pour cela : l'expropriation des grands trusts capitalistes dont l'influence sur la vie économique et politique est décisive et leur passage sous le contrôle de leurs salariés, et la nationalisation dans les mêmes conditions du système de crédit et bancaire, instrument indispensable entre les mains d'un gouvernement au service des travailleurs pour orienter la production et les échanges – en lieu et place du financement massif actuel de l'économie par l'Etat bourgeois, qui se chiffre chaque année en dizaines, voire en centaines de milliards d'euros, mais qui consiste en réalité en un pillage généralisé des caisses de l'Etat et de l'assurance-maladie par les capitalistes, gros et petits.

Enfin, il est nécessaire de procéder massivement à des embauches dans les secteurs utiles de la Fonction publique (Santé, Education,...). Ne serait-ce que pour cela, un gouvernement révolutionnaire au pouvoir dénoncerait la dette publique, qui n'engraisse que les groupes bancaires et les fonds de pension et qui résulte essentiellement des dépenses parasitaires, militaires, des aides directes ou indirectes, et des baisses d'impôts directs, engrangés depuis des décennies par la bourgeoisie française.

- Contre la vie chère, pour le droit au logement

Les salaires réels ont diminué dans des proportions qui n'ont rien à voir avec les chiffres trafiqués de l'INSEE. Ils ont diminué de 6% depuis 2000 dans la Fonction publique et dans les entreprises privées, où prévaut l'individualisation des salaires, l'« intéressement » au détriment d'une augmentation générale des salaires ce qui explique que d'après les statistiques officielles elles-mêmes, les grèves sur les questions des salaires

aient significativement augmenté comme on l'a vu dans l'automobile, dans la grande distribution, etc.

D'après les chiffres officiels, les loyers ont augmenté de près de 5% l'an depuis 2000, les transports dans des proportions largement similaires. Le combat contre la vie chère exige que soit mise en avant l'exigence du rétablissement du pouvoir d'achat depuis 1982 (une étude récente fixe par exemple pour les enseignants du secondaire la perte à 20% !), l'indexation des salaires sur les prix (sur la base d'un indice tenant compte de la réalité du budget des familles populaires), c'est-à-dire l'échelle mobile des salaires contrôlée par les syndicats.

Les dernières années ont vu se développer une situation insupportable pour les familles ouvrières sur la question du logement, en particulier dans les grandes agglomérations. La spéculation immobilière, elle, bat son plein. Les banques, les fonds de pension et compagnies d'assurances mettent la main sur une large part de l'immobilier. Des centaines de milliers d'appartements restent vides.

Face à cette situation, répugnants sont les discours de tous ceux qui, y compris récemment Ségolène Royal à la suite de l'UMP, parlent d'accession à la propriété pour « ceux qui font l'effort de payer leur loyer ». Répugnante est la mascarade du « droit au logement opposable » à laquelle s'est livré le gouvernement de l'UMP dont les maires visent méthodiquement à écarter des villes qu'ils dirigent la population ouvrière. La question du logement ne peut être résolue que par les méthodes révolutionnaires du prolétariat : expropriation de tous les immeubles accaparés par le capital financier et leur mise à disposition pour satisfaire les demandes en attente, blocage des loyers, plan de construction de logements de qualité pour les familles populaires, élaboré sous contrôle ouvrier.

- Pour le droit à la santé

De plus en plus, les familles ouvrières, la jeunesse sont hors d'état de se soigner. Le temps d'attente pour les interventions hospitalières, même lorsque le pronostic vital dépend de la rapidité de l'intervention, augmente sauf pour les riches qui ont des relations. Des maladies que l'on croyait éradiquées, telle la tuberculose, refont leur apparition dans les quartiers et les cités ouvrières. Le gouvernement annonce cyniquement qu'un médecin sur 10 aura disparu dans dix ans. Les hôpitaux de « proximité » sont fermés. La bourgeoisie crée des « déserts médicaux », non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les quartiers populaires. Combattre pour le droit à la santé, c'est non seulement abroger toutes les mesures prises contre la Sécurité sociale et l'Hôpital Public, c'est aussi en finir avec la médecine « libérale » pour décider que la santé est un service entièrement public et gratuit. Cela veut dire : expropriation sans indemnité ni rachat des cliniques privées (en particulier des chaînes de cliniques privées possédées par les capitalistes de la santé),

nationalisation du service de santé avec mise en place d'une carte nationale des affectations imposant que partout sur le territoire il y ait suffisamment de médecins pour soigner, notamment là où ils manquent aujourd'hui : dans les zones populaires.

Sur toutes les questions (et certaines ne peuvent être ici développées, s'agissant par exemple de l'école où devrait être immédiatement mise à l'ordre du jour la disparition des écoles privées confessionnelles ou patronales au profit de la réalisation du principe : une seule école, l'école publique), un candidat authentiquement révolutionnaire défendrait un programme visant à mettre l'économie au service des besoins des masses et non du profit des groupes capitalistes.

- Contre l'impérialisme, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Enfin, dans la campagne que mènerait un candidat au compte de la construction du parti ouvrier révolutionnaire, une grande place serait donnée à la dénonciation de l'impérialisme français, l'exigence du rapatriement immédiat des troupes impérialistes françaises déployées contre les peuples, d'abord en Afrique, mais aussi au Liban, en Afghanistan, partout où elles sont présentes dans le monde. Nul ne peut prétendre combattre les grands groupes français sans s'attaquer à la racine de leur domination, de leurs surprofits (par exemple s'agissant de Total), à avoir le pillage des ressources naturelles immenses et des populations de l'Afrique, en s'appuyant sur des dictatures qu'ils y soutiennent. Un candidat révolutionnaire dénoncerait les interventions quasi quotidiennes de l'armée française en Centrafrique et au Tchad aux côtés d'infâmes dictateurs ; il dénoncerait le soutien au coup d'état au Togo, l'occupation de la Côte d'Ivoire qui dure depuis cinq ans et les accords de sujétion néo coloniaux que Paris veut y imposer.

Bien évidemment, tout cela appelle la rupture avec toutes les institutions internationales de défense de l'ordre bourgeois, de pillage des peuples qui s'appellent l'OTAN, le FMI, la Banque Centrale, l'OMC mais aussi l'ONU.

Mais chacun comprend facilement qu'un tel programme déchaînerait la haine de la bourgeoisie, et qu'elle utiliserait toutes ses ressources financières, médiatiques, judiciaires, policières et militaires pour le faire échouer : aucune illusion ne devrait être entretenue sur la « démocratisation » de l'Etat bourgeois, et notamment des groupes spécialisés dans la répression (Gign, Bac, Crs), ni sur le fait qu'il ne puisse pas ne pas être démantelé.

Enfin, si bien entendu les mesures permettant d'assurer le droit au travail, au logement, à une vie digne, sont incompatibles aussi bien avec l'arsenal législatif réactionnaire de la Ve république, qu'il faut renverser, qu'avec les traités constituant l'Union européenne, avec laquelle il faut rompre, un candidat révolutionnaire n'entreprendrait aucune espèce d'illusion sur la « souveraineté de la Nation », le repli national qui n'ouvre aucune perspective. Au contraire, il s'afficherait résolument internationaliste, et s'inscrirait ouvertement dans la perspective d'Etats Unis d'Europe libérés de la concurrence que se livrent les Etats aujourd'hui (comme même Airbus en fait la démonstration) : des Etats-Unis Socialistes d'Europe.

Voici quelques-uns des éléments du programme qu'un candidat authentiquement révolutionnaire défendrait, saisissant la tribune offerte par les élections présidentielles.

Quel vote émettre ?

Nous n'avons pas les moyens de présenter un candidat et par conséquent ce n'est qu'à notre échelle, réduite, que nous pouvons développer ce programme, et appeler nos lecteurs à le reprendre et le faire connaître. Dans les conditions présentes, où la victoire des candidats des partis bourgeois donnerait une impulsion à l'offensive violente que prépare la bourgeoisie contre ce qui reste des acquis ouvriers, le Cercle pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire et le « Comité » pour la construction du POR et de l'IOR, qui s'appêtent à fusionner, appellent à émettre le vote suivant :

Pour la défaite des candidats des partis bourgeois (UMP, UDF, FN, ...)

- au premier tour vote selon son choix pour un des candidats présentés par les partis et organisations

issues du mouvement ouvrier c'est-à-dire très précisément : Royal, candidate désignée par le PS, Buffet, candidate désignée par le PCF, Besancenot et Laguiller, candidats de la LCR et de Lutte Ouvrière

- au second tour vote sans aucune illusion pour le candidat d'un de ces partis resté en lice, qui ne pourrait être selon toute probabilité que la candidate désignée par le PS, Royal.

Dans le cas où ne resteraient en lice que des candidats des partis bourgeois au second tour, hypothèse qui ne peut être écartée, le Cercle et le « Comité » appelleraient quel que soit le cas de figure à l'abstention, et agiraient pour que telle soit la position de toutes les organisations (syndicats et partis) issus du mouvement ouvrier.

Une telle prise de position vise à ce que le prolétariat aborde dans les moins mauvaises conditions politiques les affrontements de classes inévitables à venir.

Car dans tous les cas de figure, la pérennité du système capitaliste exige inlassablement de toutes les forces politiques qui lui sont attachées qu'elles organisent l'offensive pour reprendre au prolétariat tout ce qu'il avait conquis dans le cycle politique ouvert par la victoire de la révolution d'Octobre 1917, et l'expropriation du capital en URSS.

Inévitablement le prolétariat, qui ne peut se laisser écraser, cherchera les voies du combat. C'est dans ces combats que se dégageront à terme les éléments permettant d'aller vers la reconstruction du mouvement

ouvrier sur l'axe de la révolution prolétarienne, seule issue positive à la crise actuelle de l'humanité.

C'est sur cette perspective de la reconstruction du mouvement ouvrier sur un nouvel axe que se situent les militants du Cercle et du « Comité » qui vont fusionner, c'est ce mouvement qu'ils entendent nourrir et auquel ils participeront pour y défendre les acquis politiques qui sont issus du combat pour construire, puis reconstruire la IVe Internationale, car ces acquis sont indispensables pour que ce mouvement aboutisse à la construction de nouveaux Partis ouvriers révolutionnaires, de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire, instruments indispensables à l'émancipation des travailleurs.

Le 16 mars 2007

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME" (10 NUMEROS: 20 EUROS)

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:.....LOCALITE:.....

Chèques à l'ordre de : G.E.R. - Envoyer à: G.E.R. – 140 boulevard de Ménilmontant – 75020 PARIS

Site web: <http://socialisme.free.fr>